



Conseil canadien des normes
Standards Council of Canada


Sommaire du Plan d'entreprise
de l'AF 2007-2008 à l'AF 2011-2012

Sommaire du Budget de fonctionnement
AF 2007-2008

Sommaire du Budget des investissements
AF 2007-2008



Canada



Mission : Nous nous proposons de diriger et de faciliter l'élaboration et l'utilisation des normes nationales et internationales et des services d'accréditation, pour améliorer la compétitivité et le bien-être du Canada.

Vision : Être reconnu par les Canadiens et les membres de la communauté internationale comme étant l'organisme responsable de diriger le Système national de normes volontaires du Canada.

Table des matières

1. SOMMAIRE	1
2. VUE D'ENSEMBLE	4
2.1 Introduction	4
2.2 Profil de la société	5
2.2.1 Mandat	5
2.3 Structure	6
2.3.1 Conseil du CCN	6
2.3.2 Comités du Conseil	6
2.3.3 Comités consultatifs	6
2.4 Personnel et activités	8
2.4.1 Normes	8
2.4.2 Évaluation de la conformité	8
2.4.3 Commerce et affaires intergouvernementales	8
2.5 Produits et services	9
2.6 Système de management de la qualité (SMQ)	9
2.7 Rapport avec les politiques publiques	10
3. LE CONTEXTE OPÉRATIONNEL DU CCN	12
3.1 Enjeux stratégiques	12
3.1.2 Enjeux externes	12
3.1.3 Enjeux internes	15
4. PRIORITÉS STRATÉGIQUES	16
5. TABLEAU DE BORD ÉQUILIBRÉ DU CCN	19
5.1 1 ^{re} priorité stratégique : Augmenter la notoriété nationale	20
5.2 2 ^e priorité stratégique : Maintenir des positions de leadership et entretenir des relations stratégiques à l'échelle internationale et régionale	21
5.3 3 ^e priorité stratégique : Concilier les programmes et services actuels et les nouvelles possibilités en matière de normes et d'accréditation	23
5.4 4 ^e priorité stratégique : Rehausser l'efficacité organisationnelle	24
6. ANNEXE 1 : RÉSULTATS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DE L'AF 2006-2007	25
ANNEXE 2 : STRATÉGIE CANADIENNE DE NORMALISATION MISE À JOUR	39
ANNEXE 3 : SIGLES ET ACRONYMES	40
7. PLAN FINANCIER ET PLANIFICATION DES RESSOURCES	42
7.1 Rendement financier : 2005-2006 et 2006-2007	42
7.1.1 Explication des écarts : AF 2005-2006 – Budget vs résultats réels	43
7.1.2 Explication des écarts : AF 2006-2007 – Budget vs. prévisions	44
7.1.3 Rendement obtenu par rapport au Plan – Points saillants	45
7.2 Plan financier 2007-2008	46
7.2.1 Explication des écarts	48
7.2.2 Budget des investissements 2007-2008 et Plan 2008-2012	49
7.2.3 Plan de fonctionnement pour la période 2007-2008 à 2011-2012	50

1

Année financière 2007-2008

Sommaire

Chaque année, le Conseil canadien des normes (CCN) élabore un plan d'entreprise pour aider son instance dirigeante à réaliser le mandat de l'organisme. Le plan vise une période de cinq ans.

Le CCN a simplifié sa planification en regroupant ses activités et initiatives sous quatre priorités stratégiques. Elles sont détaillées à la section 5.

Les quatre priorités stratégiques pour la période de l'AF 2007-2008 à l'AF 2011-2012 sont les suivantes :

1. augmenter la notoriété nationale;
2. maintenir des positions de leadership et entretenir des relations stratégiques à l'échelle internationale et régionale;
3. concilier les programmes et services actuels et les nouvelles possibilités en matière de normes et d'accréditation;
4. rehausser l'efficacité organisationnelle.

Ces priorités stratégiques guideront les activités et initiatives du CCN au cours de la période de planification de cinq ans. Elles s'inscrivent dans le cadre de la Stratégie canadienne de normalisation (SCN) – Mise à jour 2005-2008 (voir Annexe 2).

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1 :

Augmenter la notoriété nationale

Le thème central des séances de planification stratégique du CCN en 2006 était la nécessité pour le CCN de se faire valoir efficacement. Une plus grande notoriété nationale parmi les intervenants clés (industrie, instances gouvernementales et organismes représentant les consommateurs) garantira la viabilité du système de normes du Canada. L'appui de ces intervenants est vital pour assurer la participation des particuliers et des organisations qui constituent le système.

Les principales activités et initiatives qui appuieront cette priorité comprennent les éléments suivants :

- renouveler l'image de marque du CCN;
- cibler l'industrie, les instances gouvernementales et les organismes représentant les consommateurs dans les activités de communication et de marketing;
- exploiter les résultats de l'étude sur la valeur économique de la normalisation;
- déterminer la faisabilité d'un centre canadien de recherches sur la normalisation en utilisant les commentaires recueillis lors du colloque universitaire accueilli par le CCN en novembre 2006;

- sensibiliser le milieu de l'enseignement en vue d'intégrer du contenu sur la normalisation dans les programmes d'études des collèges et universités;
- renforcer le Programme des membres du CCN.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2 :

Maintenir des positions de leadership et entretenir des relations stratégiques à l'échelle internationale et régionale

Il reste important de maintenir la solide renommée du CCN à l'échelle internationale. Le leadership et l'engagement sur la scène internationale confèrent au CCN la crédibilité et le respect voulus pour rehausser son efficacité à l'échelle nationale.

La création de chaînes d'approvisionnement efficaces permettant d'augmenter la circulation de biens et services dans notre marché mondialisé ne peut se faire sans activités de normalisation et l'établissement de liens avec des partenaires internationaux et régionaux.

Le leadership et la participation dans les activités d'organismes internationaux et régionaux de normalisation font en sorte que les intérêts canadiens sont pris en compte dans l'élaboration de normes volontaires. Il est dès lors plus facile d'adapter les normes au Canada, et l'industrie peut plus aisément obtenir et conserver l'accès et la crédibilité voulus sur les marchés mondiaux.

Les principales activités et initiatives qui appuieront cette priorité comprennent les éléments suivants :

- évaluer les organismes et autres forums internationaux et régionaux d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité, et y assurer une participation stratégique;
- renforcer les réseaux mondiaux d'accréditation :
 - conserver des positions de leadership au sein de l'International Accreditation Forum (IAF), de la Pacific Accreditation Cooperation (PAC) et de l'InterAmerican Accreditation Cooperation (IAAC);
 - négocier et signer des accords lorsqu'il est dans l'intérêt stratégique du Canada de le faire;
 - veiller à maintenir la reconnaissance dans les Accords de reconnaissance mutuelle (ARM) et les Accords de reconnaissance multilatérale (AML);
- cerner les enjeux émergents relatifs aux normes et y réagir, y compris pour ce qui est de faciliter le commerce de biens et services grâce à l'harmonisation des normes avec les marchés émergents comme le Brésil, l'Inde et la Chine;
- offrir des services de formation et de perfectionnement aux pays en développement grâce à des initiatives d'assistance technique;
- élaborer et appliquer une stratégie nord-américaine pour la Commission électrotechnique internationale (CEI).

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3 :

Concilier les programmes et services actuels et les nouvelles possibilités en matière de normes et d'accréditation

Compte tenu du caractère multisectoriel de la normalisation et de la grande portée du mandat du CCN, il importe que le CCN concentre ses efforts sur ses programmes et services de base ainsi que sur l'appui à accorder aux initiatives gouvernementales clés. Avec ses ressources limitées, le CCN doit

veiller à concilier ses programmes et services de base et les nouvelles possibilités qui se présentent tout en respectant les budgets disponibles.

Les principales activités et initiatives qui appuieront cette priorité comprennent les éléments suivants :

- appuyer des initiatives gouvernementales clés : participer à l'initiative du gouvernement visant les bonnes pratiques de réglementation, à l'élaboration du Cadre trilatéral de coopération en matière de réglementation sous l'égide du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP) et contribuer à l'amélioration du chapitre 4 de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI);
- appuyer les politiques publiques clés dans des domaines tels que le commerce, les bonnes pratiques réglementaires, l'environnement et les soins de santé;
- améliorer le recrutement, la formation et le maintien en poste de personnes participant aux comités d'élaboration de normes;
- faire en sorte que des Canadiens participent à la gestion des comités techniques et influencent les organismes internationaux au niveau de la direction;
- concilier les programmes et services actuels et les besoins du marché en matière de nouveaux programmes d'accréditation visant la santé et la sécurité au travail, la sécurité de l'information et les systèmes de gestion de la sécurité des aliments;
- créer des partenariats en accréditation avec des organismes gouvernementaux et privés afin de pouvoir lancer de nouveaux programmes;
- augmenter la portée et la profondeur des programmes d'accréditation actuels du CCN en rehaussant l'expertise technique de façon à faciliter les évaluations et en s'assurant que des partenariats opportuns soient en place pour faciliter la mise en commun de ressources.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4 :

Rehausser l'efficacité organisationnelle

Le succès du CCN dépendra largement de son personnel et de la capacité du CCN d'attirer des employés et de les maintenir en poste.

Une des grandes priorités du gouvernement du Canada consiste à rehausser la reddition de comptes. Le Système de management de la qualité (SMQ) du CCN sous-tend la bonne régie, la transparence et l'orientation client de ses propres activités.

Les principales activités et initiatives qui appuieront cette priorité comprennent les éléments suivants :

- tenir un plan de relève pour l'organisation qui prévoit des liens directs avec son programme de formation;
- appliquer une stratégie de gestion des risques visant l'ensemble de l'organisation;
- tirer parti du SMQ pour rehausser la prestation globale de programmes et services et garantir de hauts niveaux de service;
- mettre en œuvre des pratiques de régie qui garantissent la conformité à la *Loi fédérale sur l'imputabilité*.

2

Vue d'ensemble

2.1 INTRODUCTION

La normalisation joue un rôle fondamental dans la société et l'économie du Canada. Elle offre des solutions aux consommateurs, à l'industrie et aux gouvernements :

- elle aide à économiser temps et argent;
- elle augmente la confiance du public face aux enjeux de la santé et de la sécurité;
- elle réduit les cas de chevauchement et de double emploi;
- elle facilite la réforme de la réglementation;
- elle réduit les obstacles au commerce intérieur et international.

Bien qu'elles soient souvent invisibles pour les consommateurs, les normes aident à protéger la santé et le bien-être des Canadiens en favorisant la qualité et la sécurité des produits et des services. Par exemple, elles aident à assurer la sécurité de l'eau potable ainsi que la salubrité et la qualité de nos aliments. Le respect des normes vérifié par une tierce partie digne de foi donne au public l'assurance que les produits et services qu'il achète répondent aux exigences de santé et de sécurité des normes pertinentes et ne devraient causer aucun effet nuisible lorsqu'ils sont utilisés comme prévu.

La normalisation est un élément important de la compétitivité de l'industrie. Dans pratiquement toutes les industries, les normes traitent des aspects techniques des produits et services. L'application de normes peut réduire les coûts et augmenter la productivité. Les normes internationales peuvent aider les exportateurs à obtenir l'accès aux marchés mondiaux et les importateurs à offrir de nouveaux produits et services aux Canadiens.

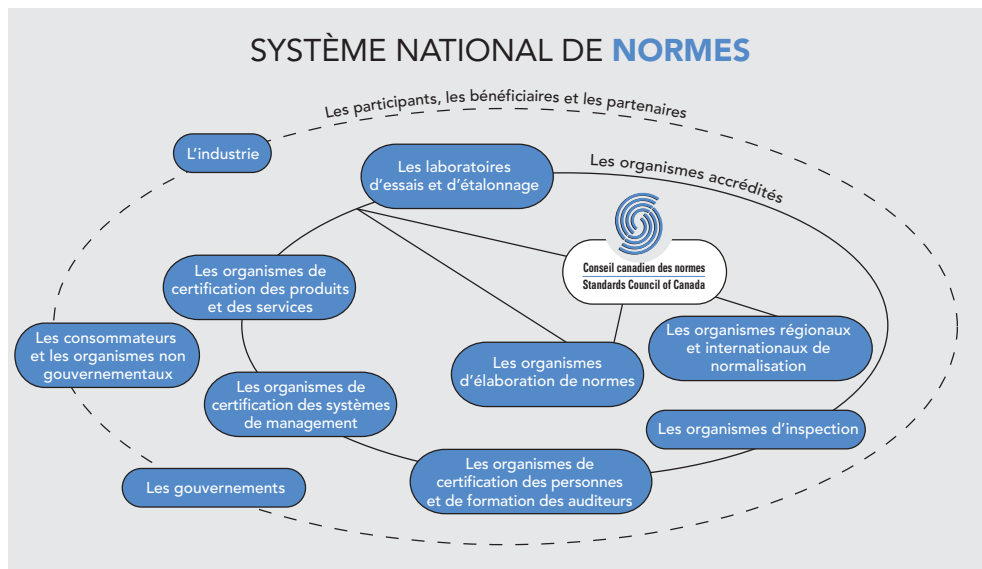
Les normes sont aussi d'importants outils permettant aux gouvernements de réaliser leurs objectifs tout en allégeant le fardeau du respect de la réglementation pour l'industrie. Dans de nombreux cas, lorsque le gouvernement intègre une norme à un règlement, les entreprises en respectent déjà volontairement les exigences. Comme la réglementation, les normes sont élaborées en tenant compte de l'avis des parties intéressées, grâce à un processus bien rodé. Ce processus permet au gouvernement de s'assurer que les normes respectent les besoins de la réglementation et de la politique publique.

Dans sa forme la plus simple, une *norme* est un ensemble convenu de critères ou règles par rapport auxquels des choses sont mesurées ou comparées. Bien que nous parlions souvent de normes « volontaires », nombreuses sont celles qui sont évoquées dans la réglementation et dont le respect est de ce fait obligatoire.

Le Conseil canadien des normes (CCN) fait la promotion du recours à des normes officielles qui précisent les exigences techniques à l'égard de produits, services et systèmes.

L'évaluation de la conformité est l'activité de vérification du respect d'une norme. Elle peut comprendre l'accréditation et la certification.

La normalisation est le processus d'élaboration de normes, de leur application et de la vérification de leur respect.



Le CCN coordonne et surveille le fonctionnement du Système national de normes. Celui-ci comprend des organisations et des particuliers participant à l'élaboration de normes et à l'évaluation de la conformité. Quelque 15 000 bénévoles canadiens et plus de 400 organisations participent aux travaux de comités qui élaborent des normes nationales et internationales.

2.2 PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Le CCN est une société d'État fédérale dont le mandat est fixé par la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, la loi qui le régit.

2.2.1 Mandat

Le mandat du CCN se définit comme suit :

En vue de faire progresser l'économie nationale, de contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur, et de développer la coopération internationale en matière de normalisation, le Conseil a pour mission d'encourager une normalisation volontaire efficiente et efficace lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative, et notamment :

- d'encourager la participation des Canadiens aux activités relatives à la normalisation volontaire;
- d'encourager la coopération entre les secteurs privé et public en matière de normalisation volontaire au Canada;

- c) de coordonner les efforts des personnes et organismes s'occupant du Système national de normes et de voir à la bonne marche de leurs activités;
- d) d'encourager, dans le cadre d'activités relatives à la normalisation, la qualité, la performance et l'innovation technologique en ce qui touche les produits et les services canadiens;
- e) d'élaborer des stratégies et de définir des objectifs à long terme en matière de normalisation¹.

2.3 STRUCTURE

2.3.1 Conseil du CCN

Les membres de l'instance dirigeante du CCN, appelée Conseil, sont nommés par le gouvernement fédéral et relèvent du Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie. Le Conseil comprend 15 membres. Il est responsable de l'orientation stratégique de l'organisme en vue d'assurer la réalisation de son mandat, et il veille aux questions de régie.

Ce travail comprend l'accréditation des organismes d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité, l'approbation des normes proposées comme Normes nationales du Canada, l'adoption de politiques régissant les programmes et services du CCN et l'approbation des budgets et des états financiers vérifiés. Le Conseil coopère aussi étroitement avec le directeur général et la direction à l'élaboration des stratégies et des plans pertinents.

2.3.2 Comités du Conseil

Les comités de la vérification, de la régie et des nominations du Conseil jouent tous trois un rôle important à l'appui des mesures de régie.

2.3.3 Comités consultatifs

Divers comités consultatifs du CCN, qui relèvent du Conseil, veillent à ce que celui-ci puisse disposer d'une vaste gamme de conseils, de renseignements et de points de vue. Pour garantir que l'apport des comités consultatifs reflète la diversité des parties intéressées du Canada, tous ces comités doivent respecter une matrice de composition équilibrée, de sorte qu'ils comptent des représentants issus des différentes régions du pays et de divers milieux professionnels. Deux de ces comités, le Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT) et le Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes (CCOEN), ont été établis en vertu de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*. Les autres ont été créés par le Conseil lui-même.

Le Conseil canadien des normes (CCN) représente le Canada auprès des principaux organismes mondiaux de normalisation :

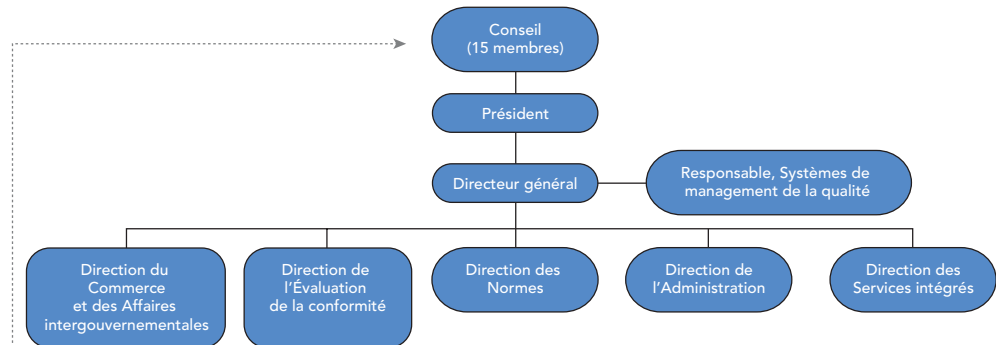
l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et, par l'entremise du Comité national du Canada, la Commission électrotechnique internationale (CEI).

Le CCN veille ainsi à ce que la perspective canadienne soit prise en compte lors de l'élaboration de normes internationales et que les points de vue de l'industrie, des instances gouvernementales et des organismes de défense des consommateurs soient bien représentés.

Le CCN représente le Canada auprès d'instances internationales d'accréditation comme l'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC) et l'International Accreditation Forum (IAF).

¹ Paragraphe 4(1), *Loi sur le Conseil canadien des normes*, S.R.C. 1970, ch. 41 (1^{er} suppl.), modifiée en 1996, ch. 24

STRUCTURE DU CCN, CONSEIL ET COMITÉS COMPRIS



Soutien opérationnel

- Affaires intergouvernementales
- Commerce international
- Service d'information et de recherche
- Politiques
- Point d'information OMC/ALÉNA
- Centre de documentation technique (CDT)

- Programmes d'accréditation :
- Prestataires de cours de formation des auditeurs
 - Organismes d'inspection
 - Organismes registraires des systèmes de management (SME/SMQ)
 - Organismes de certification des personnes
 - Organismes de certification des produits
 - Laboratoires d'essais et d'étalonnage

- Section Organisation internationale de normalisation (ISO)
- Section Commission électrotechnique internationale (CEI)
- Section Comité technique mixte ISO/CEI sur les technologies de l'information (JTC 1)
- Programme des membres
- Normes nationales du Canada
- Programme d'accréditation des organismes d'élaboration de normes

- Finances
- Ressources humaines
- Administration
- Systèmes informatiques
- Traduction

- Secrétariat du Conseil
- Communications
- Marketing
- Arts graphiques
- Planification générale
- Coordination des événements

Comités consultatifs et des politiques

- Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT)
- Comité consultatif sur le commerce (CCCom)
- Comité consultatif canadien du Comité ISO pour l'évaluation de la conformité (CCC/CASCO)
- Comité consultatif canadien du Comité ISO pour les questions relatives aux pays en développement (CCC/DEVCO)

- Comité consultatif sur l'évaluation de la conformité (CCEC) :
- Sous-comité sur la réglementation
 - Groupe de travail sur la certification
 - Groupe de travail des laboratoires
 - Groupe de travail des prestataires de cours de formation
 - Groupe de travail des organismes registraires de SME
 - Groupe de travail des organismes registraires de SMQ
 - Groupe de travail sur la certification des personnes

- Comité consultatif sur les normes (CCNor)
- Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes (CCOEN)
- Comité sur les intérêts des consommateurs et du public (CICP)
- Comité consultatif canadien du Comité ISO pour la politique en matière de consommation (CCC/COPOLCO)
- Comité national du Canada de l'Organisation internationale de normalisation (CNC/ISO)
- Comité national du Canada de la Commission électrotechnique internationale (CNC/CEI)

- Comité de régie de la société (CRS)
- Comité de vérification (CV)
- Comité de nomination (CN)
- Comité des présidents et secrétaires (CPS)

2.4 PERSONNEL ET ACTIVITÉS

Les stratégies et politiques fixées par le Conseil sont mises en œuvre par un effectif d'environ 90 employés. Les activités du CCN relèvent de trois grands domaines et sont regroupées en autant de directions.

2.4.1 Normes

Sur la scène internationale, le CCN coordonne la participation du Canada aux activités de l'ISO et de la CEI, deux des organismes de normalisation volontaire les plus importants au monde, et à celles des organismes de normalisation régionaux. Il encourage l'adoption et l'application de normes internationales au Canada. Il accrédite les organismes qui élaborent des normes au Canada, s'appuyant en la matière sur des normes et guides reconnus partout au monde. Les organismes d'élaboration de normes accrédités peuvent soumettre leurs normes pour les faire approuver en tant que Normes nationales du Canada. Pour une norme, cette désignation indique qu'elle est devenue la norme canadienne officielle dans un domaine particulier. Elle signifie également que son processus d'élaboration a respecté certains critères précis. Les Normes nationales du Canada peuvent avoir été élaborées au Canada, ou il peut s'agir de normes internationales adoptées avec ou sans modifications.

2.4.2 Évaluation de la conformité

L'évaluation de la conformité vise à déterminer si un produit, un service ou un système répond aux exigences d'une norme donnée. Le CCN gère six types de programmes d'accréditation :

- organismes de certification de produits et de services;
- laboratoires d'essais et d'étalonnage;
- organismes de certification de systèmes de management;
- organismes d'inspection;
- organismes de formation des auditeurs;
- organismes de certification des personnes.

Le CCN est membre de diverses organisations internationales et régionales qui élaborent des accords en vue d'assurer l'acceptation aux échelles internationale et régionale des résultats d'évaluations de la conformité. Parmi ces organisations figurent les suivantes : IAF, PAC, APLAC, IAAC et ILAC (voir Annexe 3).

2.4.3 Commerce et affaires intergouvernementales

Le CCN renseigne les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les organismes sectoriels et les organismes non gouvernementaux sur les aspects liés aux normes et à l'évaluation de la conformité des politiques commerciales et réglementaires. Il encourage le recours accru au Système national de normes dans les activités de réglementation et la négociation d'accords commerciaux.

Le CCN met à la disposition des Canadiens une information complète sur les normes, les règlements techniques et l'évaluation de la conformité au Canada et dans le monde. Il sert en outre de Point d'information canadien de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA).

Le CCN oriente son SMQ selon la norme ISO 9001:2000. Sa haute direction s'engage ainsi à gérer l'organisation d'une façon systématique et transparente, assurant sa valeur et sa stabilité. La norme ISO 9001:2000 prévoit l'intégration de huit principes clés du management de la qualité :

1. Orientation client
2. Leadership
3. Participation des employés
4. Approche fondée sur des processus
5. Gestion fondée sur les systèmes
6. Amélioration continue
7. Approche factuelle de la prise de décisions
8. Relations avec les fournisseurs mutuellement bénéfiques

2.5 PRODUITS ET SERVICES

Le CCN offre des services bilingues de recherche personnalisée, y compris en matière d'information sur une gamme croissante de questions touchant les normes, les lois et la certification dans de nombreux marchés mondiaux. Le CCN offre aussi divers services en vue d'aider à diffuser cette information aux parties intéressées.

En tant que Point d'information de l'OMC/ALÉNA, le CCN est l'interlocuteur central au Canada pour les membres de l'OMC recherchant des renseignements sur les conditions d'accès au marché liées à la normalisation.

Export Alerte! est un service automatisé unique d'information par courriel qui aide les exportateurs à demeurer au fait des changements dans la réglementation sur les marchés mondiaux avant qu'ils n'entrent en vigueur.

RéguVision est une base de données des normes canadiennes, étrangères et internationales citées en référence dans les lois fédérales du Canada.

AlertoNorm! est une base de données qui informe les abonnés sur les changements apportés aux normes canadiennes et internationales.

StandardsStore.ca est une initiative commune du CCN et d'IHS Canada. Ce site Web offre aux clients un guichet unique pour l'achat de normes, de collections de normes et de produits d'information connexes.

Le service d'hébergement **SiteScape** est l'outil en ligne de choix pour la collaboration et la mise en commun de documents en vue d'appuyer les fonctions internes du CCN. Le CCN utilise aussi SiteScape à l'appui d'initiatives de collaboration avec des parties externes visant des activités d'accréditation ou autres collaborations nationales et internationales en matière de normes. Divers ministères et organismes d'élaboration de normes ont aussi choisi le service d'hébergement SiteScape du CCN pour leurs propres activités.

Le **Centre de documentation technique** est la bibliothèque technique du CCN. Situé dans les locaux du CCN, le Centre abrite les plus vastes collections de normes au pays. Une bibliothèque virtuelle a aussi récemment été créée; elle offre un accès électronique centralisé à une variété de sources du CCN.

2.6 SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ (SMQ)

Le CCN soutient ses principaux programmes et services au moyen d'un système de management de la qualité (SMQ). Ce système assure à tous les intéressés, tant internes qu'externes, que les systèmes et pratiques du CCN respectent la norme internationale reconnue de la qualité – ISO 9001. Les fonctions clés sont visées par le système et sont clairement désignées dans les documents du système, avec les descriptions, procédures et instructions connexes. La documentation du SMQ ne précise pas seulement les procédures propres à chaque employé, mais aussi les procédures globales comme le programme de satisfaction de la clientèle du CCN. Ces documents constituent du reste un important outil de formation pour les nouveaux employés.

Lorsque le CCN mettra en œuvre sa stratégie de gestion des risques à la grandeur de l'organisation, il commencera par un examen de la documentation du SMQ qui comprend déjà une analyse des risques. Tous les documents se trouvent dans l'intranet du CCN et sont accessibles à tous les employés.

2.7 RAPPORT AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES

Nombreuses sont les activités et initiatives du CCN qui sont directement liées à d'importants objectifs de politiques publiques. Les normes et l'accréditation peuvent se révéler des instruments efficaces pour la réalisation d'objectifs publics établis par exemple dans le domaine des bonnes pratiques réglementaires, des soins de santé, du commerce, de la propreté de l'eau et de l'environnement.

Commerce

Le fait que le CCN apporte aux accords commerciaux les perspectives des normes et de l'évaluation de la conformité est important pour s'assurer que le Canada demeure concurrentiel à l'échelle mondiale. Le CCN encourage les gouvernements et les industries à recourir davantage au Système national de normes dans les activités de réglementation et les accords commerciaux. Depuis de nombreuses années, le CCN préconise le recours à la normalisation volontaire dans les accords commerciaux nationaux, binationaux, régionaux et internationaux ainsi que dans les propositions connexes. Le CCN a aussi contribué à des accords commerciaux et autres relations commerciales intergouvernementales aux plans interprovincial (p. ex., Accord sur le commerce intérieur), bilatéral (p. ex., Canada-États-Unis, Canada-Costa Rica, Canada-Corée) et multilatéral (p. ex., ALÉNA, ZLÉA, OMC).

Le CCN continue de faire valoir le lien nécessaire entre normalisation et commerce lorsque le Canada établit de nouvelles relations commerciales internationales, particulièrement en ce qui concerne les marchés émergents. En tant que membre de la délégation canadienne au Comité des obstacles techniques au commerce de l'OMC, le CCN cerner les débouchés commerciaux dans les marchés émergents tels que le Brésil, l'Inde et la Chine. L'accord conclu par le CCN sur la coopération avec la Standardization Administration of China (SAC) démontre comment le CCN a déjà ouvert la voie à la collaboration avec les nouveaux marchés.

L'apport du CCN visant l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) sera important pour aider le gouvernement du Canada à réduire chevauchement et double emploi dans la réglementation et les normes entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Au cours de la période de planification actuelle, le CCN s'attachera à présenter son apport pour le Chapitre Quatre de l'ACI. Il continuera aussi de mettre en valeur le lien entre normalisation et commerce dans le cadre des relations commerciales, tant nouvelles qu'existantes.

Bonnes pratiques de réglementation

Les instances gouvernementales pourraient réaliser de grandes économies de temps, d'argent et d'efforts en utilisant le système de normalisation existant du Canada. Le CCN a joué un rôle vital en veillant à l'intégration d'éléments normatifs dans le projet de Directive du gouvernement sur les activités de réglementation (DGAR). Il a aussi participé à diverses activités visant les bonnes pratiques de réglementation relatives à la durabilité environnementale, à la santé et la sécurité et à la coopération internationale dans le domaine de la réglementation. Il pourrait jouer un rôle important pour ce qui est d'aider le gouvernement à améliorer les pratiques réglementaires.

Un protocole d'entente signé en 2005 avec l'Ontario Medical Association (OMA) permettra aux laboratoires médicaux d'obtenir à la fois l'agrément de l'OMA et l'accréditation du CCN sans avoir à subir des évaluations distinctes ou à respecter des ensembles de critères différents. Ce processus favorisera la reconnaissance de ces laboratoires et donnera au public de meilleures assurances à l'égard des laboratoires médicaux et des tests qu'ils effectuent.

Soins de santé

L'utilisation de normes dans les soins de santé profite aux patients, aux travailleurs de la santé, aux gouvernements et à l'industrie. Les normes aident à améliorer la sécurité des patients, la réglementation des normes professionnelles et la prestation de soins de santé tout en réduisant le fardeau administratif et en encourageant l'innovation médicale.

Pour illustrer comment les normes peuvent être utiles à la prestation de soins de santé, mentionnons que le CCN participe par exemple aux travaux du comité d'Inforoute Santé du Canada responsable de la création d'un dossier de santé électronique pancanadien. Des systèmes interopérables joueront un rôle essentiel pour ce qui est de faciliter l'échange de données à l'échelle nationale. La compatibilité des systèmes électroniques de dossiers de santé procure aux médecins un accès immédiat à des renseignements sur leurs patients qui pourraient leur sauver la vie. L'incidence à long terme est l'amélioration des soins aux patients et la réduction des coûts des soins de santé. Le CCN continuera de favoriser le recours accru à la normalisation dans le domaine des soins de santé.

Environnement

Il y a plusieurs solutions axées sur les normes qui peuvent aider le gouvernement dans ses initiatives environnementales. Le CCN a appuyé la participation du Canada à l'élaboration de la nouvelle norme ISO 14064 concernant la comptabilisation et la vérification des gaz à effet de serre. Cette norme pourrait donner aux gouvernements et à l'industrie un ensemble intégré d'outils de mesure qui pourra servir dans les programmes de réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que dans l'échange de droits d'émission.

Le CCN cherche actuellement la meilleure façon d'appliquer ces outils de normalisation à l'appui des initiatives de vérification des gaz à effet de serre.

3

Vers l'avenir : AF 2007-2008

Le contexte opérationnel du CCN

3.1 ENJEUX STRATÉGIQUES

Lors des séances de planification tenues au printemps 2006, le personnel, la direction et le Conseil ont commenté les enjeux les plus importants qui devraient à leur avis influencer la stratégie d'entreprise du CCN.

La présente section décrit les enjeux vitaux qui toucheront le CCN durant cette période de planification. Elle décrit aussi les initiatives que prendra le CCN pour y faire face.

3.1.2 Enjeux externes

Image de marque et notoriété nationale

Le CCN jouit depuis longtemps d'une forte présence internationale, mais sa notoriété nationale demeure faible comme le confirment de récentes recherches. Compte tenu de ses ressources limitées et vu le grand nombre d'organisations qui recherchent de l'attention, il devient de plus en plus difficile pour le CCN d'augmenter sa notoriété. Il a accompli beaucoup de travail dans le domaine de l'image de marque et de la notoriété nationale. Il continuera de faire mieux comprendre et de mieux démontrer la valeur de ses programmes et services auprès de groupes intéressés. La valeur qu'offre le CCN en même temps que sa stratégie d'image de marque renouvelée, un projet d'entrevues auprès de cadres supérieurs et une étude sur la valeur de la normalisation au Canada doteront le CCN des outils voulus pour faire valoir les avantages qu'il apporte. Le fait de rehausser sa notoriété influencera en dernier ressort la participation des intéressés au système et assurera sa viabilité à long terme.

Influenceur international et partenaire régional

La représentation efficace assurée par le CCN et son leadership ciblé au sein d'instances de normalisation internationales et régionales lui garantiront une influence persistante dans des marchés vitaux pour l'économie du Canada. Alors que les exportations canadiennes ont atteint un niveau record de 516 milliards de dollars en 2005 et que les marchés poursuivent leur mondialisation, il n'a jamais été aussi important de veiller à ce que les produits et services du Canada soient conformes aux normes internationales. Le CCN continuera de faire valoir le lien entre normalisation et commerce dans le cadre des relations commerciales internationales, nouvelles et existantes. Les enjeux de la normalisation sont des éléments essentiels d'accords commerciaux comme l'ALÉNA.

Bonnes pratiques de réglementation

Dans le cadre des efforts consacrés par le gouvernement aux bonnes pratiques de réglementation, le CCN aura un rôle central à jouer. Les instances gouvernementales pourraient réaliser de grandes

économies de temps, d'argent et d'efforts en utilisant les systèmes de normalisation et d'accréditation existants du Canada. Le CCN continuera d'aider le gouvernement à réaliser cette priorité. Il a déjà participé à de nombreuses activités, parmi lesquelles les tables thématiques pertinentes telles que celles sur la viabilité de l'environnement, la sûreté et la sécurité et un Canada en santé, dans le but d'améliorer la coordination et la coopération et de renforcer la gouvernance réglementaire. Le CCN a aussi veillé à ce que les préoccupations liées aux normes soient prises en compte dans le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité. Il avait auparavant présenté un mémoire au Comité consultatif externe sur la réglementation intelligente (CCERI), pour contribuer à la réforme de la réglementation.

Marchés émergents

À l'appui de l'objectif que s'est donné le gouvernement de consolider les liens avec les marchés émergents, le CCN continuera de cerner les nouveaux enjeux liés aux normes dans ces marchés, en particulier dans ceux du Brésil, de l'Inde et de la Chine, et à y réagir. Les initiatives d'harmonisation des normes avec ces marchés sont susceptibles de rendre plus accessibles à ces derniers les produits et services canadiens. La contribution que peut apporter le CCN, par le truchement de la normalisation, à des marchés émergents comme celui de la Chine soutient directement l'objectif gouvernemental qui est d'améliorer les corridors et points d'accès de la région Asie-Pacifique. Les possibilités que présentent les marchés émergents sont sur le point de rehausser la prospérité du Canada et la place qu'il occupe dans le commerce international. Au cours de 2007-2008, le CCN continuera de rechercher des possibilités en matière de normalisation dans ces marchés.

Démographie

Vu le vieillissement de la population, il y aura un bassin réduit d'experts techniques aptes à participer aux travaux des comités de normalisation. Face au nombre réduit de professionnels disponibles pour constituer les comités miroirs canadiens de l'ISO et de la CEI, des initiatives de sensibilisation et de recrutement ont été lancées sur divers fronts. Ainsi, les membres du Conseil du CCN prennent contact avec des cadres supérieurs de l'industrie et des gouvernements, des partenariats et autres liens sont forgés dans le milieu universitaire, l'accès aux normes internationales est offert gratuitement aux étudiants et des communications sont établies avec les instances de réglementation. En ciblant ces divers groupes d'intéressés, le CCN pourra tirer parti des abondantes connaissances et compétences qui sont si importantes pour soutenir le SNN et ses bénévoles. Cette action sera de plus en plus importante pour les nouveaux secteurs moins traditionnels qui sont maintenant visés par les normes internationales et nationales : responsabilité sociale; santé; environnement; et services professionnels.

Enjeux touchant l'élaboration des normes

Trois enjeux majeurs conditionnent au Canada l'élaboration et l'utilisation des normes.

1. *L'utilisation des normes au Canada* : Une question importante sur laquelle il faut se pencher est la viabilité des comités canadiens de normalisation qui décident des exigences techniques canadiennes. Les instances de réglementation envisagent de plus en plus de recourir à des normes étrangères, surtout d'origine américaine, et à des normes internationales. Ces normes n'ont pas été révisées collectivement par toutes les parties intéressées canadiennes qui sont touchées et ne traduisent donc pas leurs intérêts. La contribution du Canada à l'échelon international est donc de plus en plus importante pour garantir la prise en compte des points de vue canadiens dans les normes internationales.
2. *Plans stratégiques de l'ISO et de la CEI* : Ces plans stratégiques comprennent de nombreux éléments de la Stratégie canadienne de normalisation (SCN) et mèneront à la formulation de bonnes pratiques internationales que les membres nationaux individuels pourront adopter. Le Canada s'est placé à l'avant-plan dans l'élaboration de cette stratégie et est un acteur apprécié pour ce qui est d'aider l'ISO et la CEI à réaliser leurs buts. Pour le CCN, le défi à relever consiste

à réaliser ses propres buts tout en influençant la formulation de « pratiques exemplaires » de sorte que le Canada en profite à l'avenir. Cela doit se faire sans diminuer le travail en cours sur le plan technique, pour veiller à ce que les normes internationales soient favorables aux intérêts du Canada.

3. *Influence régionale* : Avec ses 25 membres, l'Europe exerce une influence prépondérante au sein de la CEI et de l'ISO. Bien que le Canada entretienne des relations cordiales avec les pays européens, il commerce relativement peu avec l'Europe. Ses échanges commerciaux se font principalement au sein de l'ALÉNA, les régions à forte croissance étant l'Amérique du Sud et l'Asie. Au sein de la COPANT et du PASC et dans les accords de la CEI établis dans les Amériques, le Canada a bel et bien voix au chapitre. Il est perçu comme un artisan du consensus par les homologues régionaux et européens du CCN. L'enjeu en est un qu'on peut qualifier de « pertinence mondiale », et le Canada doit continuer de vigoureusement faire valoir ce concept et de faire le nécessaire pour qu'il soit pleinement mis en œuvre par les comités techniques de l'ISO et de la CEI. Le Canada est bien placé pour faire le pont entre différentes régions et pour profiter des avantages qu'il y a à tirer de cette position.

Enjeux touchant l'évaluation de la conformité

La Direction de l'évaluation de la conformité réagit à divers enjeux qui façonnent son contexte opérationnel.

1. *La mondialisation* : La mondialisation continue d'inciter les organismes d'évaluation de la conformité internationaux et régionaux à appuyer la vision « une norme, un essai, une certification reconnus et acceptés partout dans le monde ». Le CCN est partisan de l'établissement d'un système mondial d'accréditation qui réduirait la nécessité pour les produits de l'industrie canadienne de subir des essais en double lorsqu'ils franchissent les frontières. Ce système contribuera à assurer la réciprocité des produits et services canadiens. Cependant, avec la mondialisation, il devient difficile d'évaluer efficacement les organismes étrangers d'évaluation de la conformité.
2. *Reconnaissance accrue des ARM et des AML* : À l'appui de l'engagement qu'il a pris à l'égard d'un système mondial d'accréditation, le CCN a conclu un certain nombre d'AML et d'ARM. Les instances de réglementation et les rédacteurs de spécifications sont de plus en plus nombreux à reconnaître et à accepter ces accords. Pour s'assurer que cette reconnaissance continue de progresser, il est impératif que les programmes du CCN continuent de respecter les exigences internationales, qui évoluent sans cesse. Toute modification aux exigences entraîne toutefois la nécessité d'actualiser les politiques et la documentation des programmes, et de former les employés et les évaluateurs.
3. *Demande accrue* : Les politiques actuelles de l'ISO excluent l'élaboration de normes propres à un secteur, surtout dans les domaines des systèmes de management. Certains groupes sectoriels ayant des besoins particuliers ont élaboré des exigences propres à leur industrie, indépendamment de l'ISO. Le CCN continue de s'employer à faire connaître son organisme et ses programmes d'accréditation, et doit trouver des moyens d'élargir ses programmes d'accréditation afin d'assurer la prise en compte des nouvelles normes ISO et de certains programmes sectoriels.

Cette exigence continuera de taxer les ressources du CCN. L'Organisme doit trouver un équilibre entre ses programmes existants et ces nouvelles possibilités. Au cours de l'année à venir, ses employés travailleront à mettre en œuvre de nouveaux domaines d'accréditation, comme la nouvelle chaîne de suivi des produits forestiers issus de l'aménagement forestier durable. Dans le cadre de cette initiative, le CCN accréditera des organisations pour les habiliter à certifier que le bois se trouvant dans des produits manufacturés provient de forêts durables.

Les normes et le milieu de l'enseignement

Une des stratégies visant à augmenter la notoriété du CCN et la participation à ses activités consiste à faire la promotion de la normalisation dans les universités et collèges. Des liens plus étroits avec les universitaires se livrant à des recherches liées à la normalisation au Canada et à l'échelle internationale

aideront à déterminer si le CCN doit poursuivre le projet d'un centre canadien de recherches sur la normalisation. Le CCN a organisé en novembre 2006 un colloque pour universitaires afin de préciser l'étendue des recherches sur la normalisation au Canada et de jauger l'appui en faveur d'un tel centre. Les efforts consacrés à la promotion de la normalisation dans l'enseignement présentent une possibilité pour les établissements d'enseignement d'obtenir gratuitement l'accès aux normes de l'ISO et de la CEI. Grâce à cette stratégie, sept universités canadiennes ont déjà intégré les normes dans leurs programmes de cours. Le CCN continuera de promouvoir cette initiative en 2007-2008. La stratégie prévoit des mesures pour rendre les ressources du Centre de documentation technique plus aisément accessibles afin de combler les besoins associés à l'utilisation des normes dans le milieu de l'enseignement.

3.1.3 Enjeux internes

Stratégie canadienne de normalisation (SCN)

Les activités du CCN sont guidées par la *Loi sur le CCN* et par la Stratégie canadienne de normalisation (SCN). Cette stratégie est un plan détaillé visant à rehausser l'activité de normalisation au Canada. Sa mise en œuvre est essentielle pour assurer la viabilité à long terme du CCN. La stratégie, qui a été mise à jour en 2005, fixe une orientation sur une utilisation de la normalisation qui permette de mieux faire avancer le bien-être économique et social du Canada au sein de l'économie mondiale. En 2007-2008, le CCN travaillera avec les comités consultatifs à des activités précises de la SCN et fera régulièrement, pour le Conseil et les intéressés du SNN, le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la SCN. Les travaux de renouvellement de la SCN sont censés débiter en 2008.

Financement

Des niveaux adéquats de financement sont nécessaires pour soutenir le travail croissant du SNN. Grâce à ses récentes activités de rayonnement et à l'étude sur les avantages économiques associés à la normalisation, le CCN sera en meilleure position pour augmenter la participation aux activités de normalisation à l'échelle nationale et internationale. Cette étude devrait mettre au jour les faits voulus pour démontrer à l'industrie et au gouvernement qu'un financement accru est requis pour assurer une participation canadienne efficace aux activités de normalisation, tant nationales qu'internationales. Des ressources supplémentaires seront essentielles pour que le Canada soit un acteur reconnu dans le domaine de l'élaboration des normes. À mesure qu'il consolide les liens établis avec le gouvernement, l'industrie et le milieu universitaire, le CCN pourrait être mieux à même de s'assurer de nouvelles sources de financement.

Formation et planification de la relève

Compte tenu du personnel hautement spécialisé nécessaire à la prestation de ses programmes et services, il importe que le CCN fournisse à ses employés l'accès à des possibilités de formation et de perfectionnement. C'est pourquoi il réserve 1,8 p. 100 de son budget salarial à ces possibilités. Le CCN continuera de raffiner le SMQ pour s'assurer qu'il respecte toutes les exigences internationales et qu'il soit mis à jour dès que surviennent des changements.

Régie

Le CCN a mis en place un solide ensemble de saines pratiques de régie qui sont constamment comparées à d'autres pratiques reconnues. L'Organisme s'est toujours montré proactif dans ses pratiques de régie, des pratiques qu'il surveille régulièrement pour pouvoir repérer les aspects susceptibles d'être améliorés. En vue de la mise en œuvre par le gouvernement de la *Loi fédérale sur l'imputabilité*, le CCN veillera à observer entièrement la Loi et modifiera au besoin ses mesures de régie et autres politiques et procédures organisationnelles.

4

Priorités stratégiques

La présente section précise les quatre priorités stratégiques du CCN pour l'AF 2007-2008.

Les activités et initiatives clés qui appuieront les quatre priorités stratégiques sont indiquées dans les tableaux de la section 5.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1 :

Augmenter la notoriété nationale

La première priorité stratégique du CCN consistera à augmenter sa notoriété parmi ses principaux interlocuteurs nationaux : l'industrie, les instances gouvernementales et les organismes représentant les consommateurs. Un récent projet de recherche sur la notoriété du CCN a confirmé que ceux ne participant pas aux travaux du SNN connaissent peu le CCN. Il en découle des difficultés au moment de tenter de mobiliser de nouveaux intervenants, de conserver ceux qui sont déjà actifs et de toucher les organisations et les particuliers, au Canada, qui pourraient tirer parti du SNN ou contribuer à ses travaux. Le CCN jouit depuis longtemps d'une forte présence internationale, mais il est relativement peu connu sur la scène nationale. En étant axée sur la notoriété nationale et en soulignant la valeur de la normalisation, la vision du CCN voulant qu'il soit reconnu comme principal organisme responsable de la coordination du système de normes du Canada pourra mieux se réaliser. Grâce à une orientation nationale plus forte, les Canadiens pourront plus aisément tirer parti des normes pour rehausser la productivité et la compétitivité du Canada.

En augmentant sa notoriété au pays, le CCN réalisera plus efficacement les buts prévus dans son mandat :

- encourager la participation des Canadiens et la coopération entre les secteurs public et privé;
- faire progresser l'économie nationale;
- contribuer au développement durable;
- améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public;
- aider et protéger les consommateurs;
- faciliter le commerce intérieur et extérieur et développer la coopération internationale;
- favoriser le bien-être social de tous les Canadiens.

Les priorités stratégiques 2007-2008 du CCN

1. Augmenter la notoriété nationale
2. Maintenir des positions de leadership et entretenir des relations stratégiques à l'échelle internationale et régionale
3. Concilier les programmes et services actuels et les nouvelles possibilités en matière de normes et d'accréditation
4. Rehausser l'efficacité organisationnelle

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2 :

Maintenir des positions de leadership et entretenir des relations stratégiques à l'échelle internationale et régionale

La solide réputation que s'est acquise le CCN dans le monde demeure vitale. Son activité sur la scène internationale lui procure la crédibilité et le respect nécessaires pour agir plus utilement au pays. La deuxième priorité stratégique du CCN consiste à soutenir ces partenariats et relations stratégiques.

Le CCN a toujours connu du succès dans ses partenariats et relations aux plans tant régional qu'international. Depuis que le CCN existe, il n'y a jamais eu autant de Canadiens actifs au sein des organismes internationaux de normalisation et des comités de régie. Le fait d'assumer un leadership dans ces instances garantit que les intérêts canadiens sont pris en compte dans l'élaboration des normes volontaires et des pratiques d'évaluation de la conformité. Il est dès lors plus facile d'intégrer la perspective canadienne, ce qui permet à l'industrie d'obtenir et de conserver l'accès au marché mondial et un avantage concurrentiel. Les renseignements commerciaux obtenus grâce à cette participation en sont un autre avantage, puisqu'ils facilitent les activités de développement commercial au pays.

Dans l'économie à dimension internationale d'aujourd'hui, l'industrie et les gouvernements du Canada doivent concentrer leurs efforts sur les moyens de rehausser la compétitivité. Il importe notamment de se pencher sur l'application des normes, l'évaluation de la conformité et les pratiques d'accréditation. Le rôle du CCN à l'appui du gouvernement et de l'industrie face au marché mondial peut être réalisé grâce à son influence au sein des organismes internationaux et régionaux de normalisation.

Cette priorité stratégique va également dans le sens des exigences de base énoncées dans la *Loi sur le CCN* :

- représenter le Canada auprès de l'ISO, de la CEI et d'autres organismes à vocation semblable;
- assurer la participation active du Canada aux travaux de l'ISO, de la CEI et d'autres organismes à vocation semblable;
- dans le cadre de la négociation des aspects liés aux normes d'accords internationaux sur le commerce, conseiller et aider le gouvernement du Canada en matière de normalisation;
- encourager, en matière d'activités relatives à la normalisation, la conclusion d'accords de coopération et d'échange de renseignements avec des pays étrangers, ou conclure de tels accords pour son propre compte.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3 :

Concilier les programmes et services actuels et les nouvelles possibilités en matière de normes et d'accréditation

S'il est indispensable pour le CCN de continuer à offrir ses programmes et services de base, l'une des priorités stratégiques du prochain exercice sera cependant de tirer parti des nouvelles possibilités qui se présentent. Les programmes et services de base du CCN englobent ce qui suit : participation à l'élaboration des normes internationales; accréditation des organismes d'élaboration de normes et des organismes d'évaluation de la conformité; et approbation des normes nationales.

La demande accrue de nouveaux programmes d'accréditation sectoriels permettra au CCN d'évaluer les nouvelles possibilités qui se présentent. Le CCN doit continuer d'assurer une solide exécution des programmes de base d'évaluation de la conformité tout en gérant les nouveaux services sectoriels dont le marché a besoin.

Le CCN s'attachera à renforcer sa position sur le marché canadien avec ses services d'évaluation de la conformité, gérant les partenariats régionaux et internationaux en matière d'accréditation et mettant en œuvre les accords de reconnaissance mutuelle.

De nouveaux programmes d'évaluation de la conformité sont envisagés dans les domaines de la santé et de l'environnement, de la sécurité des aliments, de la sécurité de l'information ainsi que de la santé et de la sécurité au travail.

Cette priorité stratégique va également dans le sens des exigences de base énoncées dans la *Loi sur le CCN* :

- encourager la coopération entre les organismes s'occupant de normalisation volontaire au Canada;
- encourager la coopération entre les organismes s'occupant de normalisation volontaire au Canada et les divers paliers de gouvernement en vue de généraliser au maximum l'usage de normes;
- établir ou recommander des critères et des procédures pour la préparation, l'approbation, l'acceptation et la désignation des normes volontaires au Canada;
- accréditer les organismes s'occupant au Canada ou ailleurs d'évaluation de la conformité;
- accréditer les organismes qui se livrent à l'élaboration des normes au Canada;
- approuver comme normes nationales les normes soumises par les organismes accrédités par le Conseil;
- veiller à ce que soit reconnu et évalué le besoin d'établir de nouvelles normes, de réviser les normes existantes et d'offrir d'autres services d'évaluation de la conformité, et prendre les mesures nécessaires pour répondre à ce besoin.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4 :

Rehausser l'efficacité organisationnelle

La quatrième priorité stratégique du CCN consiste à rehausser l'efficacité organisationnelle globale. Il importe surtout d'attirer des employés compétents et de les conserver, surtout dans les postes techniques nécessaires. La tenue à jour constante d'un plan de relève organisationnel rattaché au programme organisationnel de formation sera l'une des initiatives clés à l'appui de cette priorité stratégique.

Le CCN tirera parti de son Système de management de la qualité (SMQ) pour rehausser globalement la prestation des programmes et services et assurer de hauts niveaux de satisfaction de la clientèle.

Le SMQ du CCN appuie non seulement les programmes et services de l'Organisme, mais il sert aussi d'outil de gestion des risques. Lorsque le CCN entreprendra la mise en place d'une stratégie de gestion des risques à l'échelle de l'organisme, il commencera par examiner la documentation du SMQ qui comprend déjà une analyse des risques.

Le CCN s'emploiera aussi à améliorer le processus de planification stratégique avec ses principaux indicateurs de rendement, et à assurer un plus grand rapprochement avec son mandat et ses priorités stratégiques.

5

Tableau de bord équilibré du CCN

Le CCN a traduit sa vision et ses priorités stratégiques en objectifs mesurables. En mettant en œuvre son Plan d'entreprise 2007-2008, il mesurera son rendement au moyen d'une approche de type « tableau de bord équilibré ». L'évaluation se fera selon quatre perspectives : 1) nationale; 2) internationale et régionale; 3) clients; et 4) organisation et finances.

Le CCN a adopté cette approche, fixant des objectifs, mesurant le rendement et faisant rapport sur les résultats afin de créer un meilleur ensemble d'indicateurs, y compris des indicateurs axés sur les résultats et des indicateurs axés sur les processus. Ces indicateurs, qui tiennent compte des principaux groupes d'intéressés du CCN, refléteront plus fidèlement l'évaluation du rendement de l'organisation. Cette démarche objective et équilibrée face à la gestion du rendement permettra au CCN de mieux surveiller et améliorer les rapports sur le rendement. Les quatre perspectives du CCN seront mesurées sur la base suivante.

1. PERSPECTIVE NATIONALE

Le CCN s'efforce de rehausser sa notoriété et de combler les besoins de tous ses interlocuteurs clés : industrie; instances gouvernementales; et organismes représentant les consommateurs. Le CCN entend augmenter sa notoriété nationale grâce à des stratégies efficaces de communication et de marketing.

2. PERSPECTIVE INTERNATIONALE ET RÉGIONALE

Le CCN s'efforce d'influencer les normes internationales et les pratiques internationales en matière d'évaluation de la conformité, grâce à la participation de Canadiens à la direction, à la régie et à la gestion technique de grands organismes de normalisation. Le CCN entend maintenir des positions canadiennes stratégiques de haut niveau au sein des organismes internationaux et régionaux de normalisation.

3. PERSPECTIVE DES CLIENTS

Le CCN s'efforce d'axer la prestation de tous ses programmes et services sur les clients. En fournissant de l'information et des services de recherche sur la normalisation, en faisant office de Point d'information de l'OMC/ALÉNA et en fournissant des services d'accréditation à ses divers clients, le CCN recherche constamment des moyens d'améliorer le service offert à la clientèle.

4. PERSPECTIVE ORGANISATIONNELLE ET FINANCIÈRE

Le CCN s'efforce d'améliorer constamment son efficacité organisationnelle en misant sur son propre Système de management de la qualité (SMQ) et en s'attachant à offrir une formation et des possibilités de perfectionnement à ses employés. Le CCN s'efforce de maintenir une saine gestion financière et de gérer tous ses programmes d'évaluation de la conformité suivant le principe du recouvrement des coûts. Il gère ses programmes et services d'une façon responsable, en respectant les enveloppes budgétaires disponibles.

5.1 1^{re} PRIORITÉ STRATÉGIQUE

« Augmenter la notoriété nationale »

Initiatives ou activités clés	Objectif	Résultat attendu/mesure AF 2007-2008
Initiatives de marketing et de rayonnement ciblant les principaux groupes intéressés du CCN	Achever la stratégie d'image de marque du CCN et les outils de communication connexes	<ol style="list-style-type: none"> 1) Stratégie d'image de marque renouvelée 2) Mise en œuvre des plans de marketing et de communication 3) Mise en œuvre des plans de rayonnement auprès des instances gouvernementales et de l'industrie
	Participer à diverses initiatives de rayonnement pour augmenter la notoriété et attirer de nouveaux utilisateurs du SNN, et régler les questions soulevées par les intéressés	<ol style="list-style-type: none"> 1) Information sur les avantages économiques et sociaux de la normalisation diffusée au moyen, par exemple, d'allocutions, de salons professionnels, de conférences, de séances d'échange d'information avec des représentants clés d'instances gouvernementales et de l'industrie 2) Base de données sur les rappels de produits créée pour augmenter la pertinence du CCN auprès des instances de réglementation et des consommateurs
	Utiliser les résultats du projet d'entrevues auprès de cadres supérieurs	Exposé de principes fondé sur les résultats des entrevues et la vision future du CCN et du SNN. Résultats utilisés dans le cadre des séances de planification stratégique du CCN et de sa proposition de valeur
	Organiser des événements et des réunions pour faire la promotion de la normalisation au Canada	<ol style="list-style-type: none"> 1) Plan de la Conférence du Système national de normes (SNN) qui aura lieu en juin 2008 2) Accueil du 3^e Forum du leadership canadien à l'intention des Canadiens dirigeant des travaux techniques sous l'égide de l'ISO ou de la CEI
Valeur économique de la normalisation	Souligner les avantages de la normalisation et démontrer concrètement la valeur socio-économique associée à la normalisation, de façon à mobiliser de nouveaux intéressés et à conserver les partenaires actuels	<ol style="list-style-type: none"> 1) Quantification de la valeur de l'étude sur la normalisation au Canada 2) Indicateurs et données de référence pour déterminer régulièrement la valeur de la normalisation au Canada 3) Résultats de l'étude diffusés auprès des principaux groupes d'intéressés, et intégrés aux initiatives de marketing et de communication visant à augmenter la notoriété du CCN
Mettre en œuvre une stratégie exhaustive pour le Programme des membres du CCN	Le groupe de travail du Programme des membres prépare une stratégie visant : le maintien des effectifs et leur recrutement; la reconnaissance; la formation; et la structure du programme	Plan stratégique du Programme des membres achevé, et mise en œuvre entamée. Cette stratégie comprendra des indicateurs clés pour mesurer l'efficacité d'ici mars 2008.
Stratégie visant le secteur de l'enseignement	Encourager l'utilisation des normes dans les programmes d'études des universités canadiennes et effectuer un suivi sur les résultats du colloque universitaire	<ol style="list-style-type: none"> 1) Recommandations du colloque universitaire sur la recherche en normalisation au Canada, tenu le 20 novembre 2006, mises en œuvre 2) Éventuel partenaire externe repéré pour le centre canadien de recherches sur la normalisation 3) Normes intégrées aux programmes d'études dans les collèges et universités du Canada

5.2 2^e PRIORITÉ STRATÉGIQUE

« Maintenir des positions de leadership et entretenir des relations stratégiques à l'échelle internationale et régionale »

Initiatives ou activités clés	Objectif	Résultat attendu/mesure AF 2007-2008
Évaluer les organismes internationaux et régionaux d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité, et participer à leurs travaux de façon stratégique	<p>Influencer les organismes internationaux et régionaux de normalisation dans une perspective canadienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présidence de la CEI • Présidence de la COPANT • Poste de régie au Conseil de l'ISO • Conseil de direction de la CEI • Bureau de gestion de la normalisation de la CEI • Bureau de gestion technique de l'ISO (TMB) • Présidence de la PAC • Vice-présidence de l'IAF • Vice-présidence de l'IAAC • PASC • PASC SB • CEI/CAB 	Influence/impact du Canada démontrés dans l'élaboration des politiques des organismes de régie de la normalisation tant internationaux que régionaux
Impact et participation du Canada au sein des organismes régionaux et internationaux de normalisation	Définir les positions canadiennes au sein de l'IAF, de la PAC, de l'IAAC, de l'ISO/CASCO, et accroître la coopération, le tout mesuré d'après le pourcentage de résolutions canadiennes présentées à l'échelle régionale qui sont retenues	80 % des politiques proposées par le Canada figurant sur les bulletins de vote IAF/PAC/IAAC et ISO/CASCO pour l'AF 2007-2008
Participation et contribution du Canada à l'ISO et à la CEI	<p>Influencer l'ISO et la CEI dans une perspective canadienne :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Au 1^{er} septembre 2006, taux de vote de 100 % pour les projets de normes internationales (DIS) et les projets finaux de normes internationales (FDIS) 2) Au 1^{er} septembre 2006, participation canadienne aux programmes de travail de l'ISO et de la CEI de 500 sur une possibilité de 894, soit 55,9 % 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Taux de vote de 100 % pour les DIS et FDIS 2) Participation canadienne supérieure à 50 % dans les programmes de travail de l'ISO et de la CEI
Participation stratégique des Canadiens aux travaux des comités pertinents de l'ISO et de la CEI	<p>Rechercher pour les Canadiens des possibilités de participation aux comités de l'ISO et de la CEI :</p> <p>Situation actuelle au 31 décembre 2005 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) 155 Canadiens gérant des comités ou groupes de travail de l'ISO, de la CEI ou de JTC (en 2005) 2) 55 Canadiens élus ou nommés aux comités ISO/CEI de gestion des politiques (en 2005) 3) 10 Canadiens dirigeant des comités ISO/CEI de gestion des politiques (en 2005) 	<p>Objectifs 2007-2008 pour la participation à des groupes de travail ISO/CEI importants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) 155 Canadiens gérant des comités de l'ISO, de la CEI ou de JTC 2) 50 Canadiens élus ou nommés à des comités ISO/CEI d'orientation et de gestion 3) 12 Canadiens dirigeant des comités ISO/CEI d'orientation ou de gestion

5.2 2^e PRIORITÉ STRATÉGIQUE (SUITE)

Initiatives ou activités clés	Objectif	Résultat attendu/mesure AF 2007-2008
Marchés émergents	Repérer des possibilités de normalisation dans les marchés émergents, tels que le Brésil, l'Inde et la Chine	<ol style="list-style-type: none"> 1) Propositions de politiques visant les enjeux émergents liés aux normes, pour faciliter le commerce de biens et services avec les marchés émergents – p. ex., document sur l'évaluation de la façon dont le Canada entamerait des travaux liés à la normalisation avec l'Inde 2) Poursuite du travail avec la Chine en vertu de l'accord de coopération entre le CCN et la Standardization Administration of China (SAC)
Stratégie nord-américaine de la CEI	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie commune du Canada, du Mexique et des États-Unis pour les démarches faites auprès de la CEI	<ol style="list-style-type: none"> 1) Stratégie approuvée par le CNC/CEI et les partenaires, suivie de sa mise en œuvre 2) Organisation d'une réunion du groupe multinational des Amériques de la CEI pour élaborer un mandat et déterminer un programme. Cette réunion officialisera le groupe régional des Amériques de la CEI
Mettre en œuvre la politique transfrontalière	Appliquer les exigences IAF/ILAC/PAC/APLAC/IAAC et préserver le statut de signataire de l'ARM	Accords avec des organismes d'accréditation homologues en vue d'exécuter efficacement la politique transfrontalière IAF/ILAC
Possibilités de formation et perfectionnement dans les pays en développement	Fournir une assistance à la formation et au perfectionnement aux organismes de normalisation de pays en développement	<ol style="list-style-type: none"> 1) Achèvement d'ici décembre 2007 du projet d'assistance aux membres du Système national de qualité du Costa Rica en vertu du Fonds de développement de la concurrence Canada-Costa Rica de l'ACDI 2) Offre d'assistance au développement par l'entremise de l'ISO/DEVCO, dans le cas où il est stratégique de le faire

5.3 3^e PRIORITÉ STRATÉGIQUE

« Concilier les programmes et services actuels et les nouvelles possibilités en matière de normes et d'accréditation »

Initiatives ou activités clés	Objectif	Résultat attendu/mesure AF 2007-2008
Contribution aux initiatives du gouvernement du Canada et soutien de ces initiatives	Présenter des mémoires officiels dans le cadre de diverses initiatives gouvernementales	<ol style="list-style-type: none"> 1) Apport au chapitre 4 de l'ACI, mettant plus particulièrement l'accent sur les secteurs problématiques 2) Prise en compte de la normalisation dans l'initiative du gouvernement du Canada axée sur les bonnes pratiques de réglementation 3) Concrétisation de l'apport du CCN au Cadre tri-latéral de coopération en matière de réglementation 4) Promotion d'un recours accru à la normalisation, en particulier dans le domaine des soins de santé
Évaluation de la conformité	Rehausser l'expertise technique pour faciliter les évaluations et audits de toutes les installations des clients	Augmenter l'étendue des programmes actuels d'accréditation du CCN
	Assurer la prestation des programmes et services actuels tout en comblant les besoins de nouveaux programmes d'accréditation sur le marché	<ol style="list-style-type: none"> 1) Plan d'affaires et stratégie visant les programmes d'accréditation suivants : santé et sécurité au travail; sécurité de l'information; sécurité des aliments; gaz à effet de serre; accréditation pour les produits forestiers issus de pratiques forestières durables 2) Accréditation de cinq laboratoires médicaux en vertu du nouveau partenariat CCN-OMA
	Créer des partenariats dans le domaine de l'accréditation avec des instances gouvernementales et des organisations privées afin de lancer de nouveaux programmes	Recherche d'accords avec Environnement Canada; l'Agence canadienne d'inspection des aliments; Santé Canada et les instances provinciales de la santé et sécurité au travail; le Conseil d'accréditation de la Commission canadienne de normalisation du bois d'œuvre; et la National Environmental Laboratory Accreditation Conference (NELAC)
	Augmenter le nombre de clients des programmes d'accréditation existants, par rapport aux niveaux actuels : <ul style="list-style-type: none"> • Laboratoires (PALCAN) : 346 • Certification de produits : 30 • Systèmes de management : 29 • Formation des auditeurs : 0 • Certification des personnes : 3 • Organismes d'inspection : 7 Total : 415	Niveaux prévus : <ul style="list-style-type: none"> • Laboratoires (PALCAN) : 362 • Certification de produits : 32 • Systèmes de management : 29 • Certification des personnes : 6 • Organismes d'inspection : 15 Total : 444
Normes nationales du Canada (NNC)	<ol style="list-style-type: none"> 1) Approuver comme NNC les normes issues de l'adoption ou de l'adaptation de normes ISO/CEI 2) Mettre en conformité les comités techniques internationaux avec les comités des Organismes d'élaboration de normes (OEN) 	<ol style="list-style-type: none"> 1) plus de 70 % des NNC adoptées ou adaptées à partir de normes internationales 2) plus de 40 % des comités techniques internationaux alignés sur les comités des OEN
Stratégie canadienne de normalisation (SCN)	Mettre à jour la SCN	SCN révisée, avec l'appui des groupes intéressés
Satisfaction de la clientèle	<ol style="list-style-type: none"> 1) Visiteurs du site Web : satisfaction globale constatée de 62 % (en 2004) 2) Élaboration de plans d'action pour s'attaquer de façon structurée aux problèmes soulevés dans les sondages sur la satisfaction de la clientèle 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Visiteurs du site Web : satisfaction globale de 70 % 2) Plans d'action élaborés et objectifs mesurables précisés à la lumière de sondages précédents

5.4 4^e PRIORITÉ STRATÉGIQUE

« Rehausser l'efficacité organisationnelle »

Initiatives ou activités clés	Objectif	Résultat attendu/mesure AF 2007-2008
Financement/ressources	<p>Augmenter les ressources pour la planification de la relève des bénévoles du CCN</p> <p>Réaliser les objectifs de recouvrement des coûts pour tous les programmes d'évaluation de la conformité. En 2005-2006, le taux combiné de recouvrement des coûts pour les programmes d'évaluation de la conformité était de 94 %</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Participation accrue des parties intéressées aux travaux d'élaboration des normes, ce qui élargira le bassin de bénévoles 2) Réalisation d'un taux combiné de recouvrement des coûts de 95 % pour les programmes d'évaluation de la conformité 3) Application d'une nouvelle grille tarifaire pour les programmes d'évaluation de la conformité
Système de management de la qualité (SMQ)	Raffiner et actualiser, s'il y a lieu, les documents du SMQ, et effectuer les audits SMQ de toutes les directions du CCN	<ol style="list-style-type: none"> 1) Intégration du SMQ à la planification stratégique 2) Audits SMQ de toutes les directions. Amélioration des mesures correctives fondées sur les commentaires des clients
	Stratégie de gestion des risques à la grandeur de l'organisation : intégrer dans un même document toute l'information sur l'analyse des risques du CCN figurant dans la documentation du SMQ et d'autres audits	Mise en œuvre d'une stratégie de gestion des risques à la grandeur de l'organisation, gérée dans le cadre du processus SMQ du CCN
	Priorités du plan de travail de l'organisation : raffiner les mécanismes d'élaboration et de mise en œuvre des priorités	Mise en place d'un mécanisme d'établissement des priorités et intégration au SMQ du CCN
Régie	Assurer la conformité du CCN à la <i>Loi fédérale sur l'imputabilité</i> du gouvernement	Conformité à la <i>Loi fédérale sur l'imputabilité</i>
Satisfaction des employés	Établir des données de référence pour la satisfaction des employés au moyen d'un sondage	Données de référence établies pour la satisfaction des employés
Formation du personnel	Augmenter les possibilités de perfectionnement et de formation du personnel et de la direction – 1,37 % du budget salarial (AF 2005-2006)	1,8 % du budget salarial consacré à la formation du personnel
Opinion sans réserve des vérificateurs financiers	Le CCN n'a jamais reçu une opinion de vérificateur assortie de réserves	Réception d'une opinion sans réserve des vérificateurs financiers
Roulement du personnel	Au 2006-10-31 : 5,6 %	Taux < 5 %
À la fin de l'exercice, le résultat net se situera dans les limites de 1,5 % inférieures ou supérieures au budget	Au 2006-08-31, le CCN est à 1,36 % du résultat net prévu au budget	À la fin de l'exercice, le résultat net se situera dans les limites de 1,5 % inférieures ou supérieures au budget

6

Annexe 1 :

Résultats par rapport aux objectifs de l'AF 2006-2007

Le plan d'entreprise de l'AF 2006-2007 précisait quatre buts stratégiques et divers objectifs connexes.

Les buts stratégiques étaient les suivants :

- mieux faire connaître le CCN et développer son image de marque;
- assurer la viabilité et l'efficacité de l'organisation;
- développer l'infrastructure du Système national de normes;
- user de stratégie dans la participation aux activités internationales et régionales.

POINTS SAILLANTS DES RÉSULTATS DE L'AF 2006-2007

L'AF 2006-2007 a été marquée par une grande activité. Le CCN a réalisé la majorité de ses buts et objectifs. Il continuera de faire fond sur les initiatives et activités qu'il a entreprises en 2006-2007. Les points saillants de ses résultats jusqu'au 30 octobre 2006 sont examinés ci-dessous.

Mieux faire connaître le CCN et développer son image de marque

Au cours de l'AF 2006-2007, le CCN est passé d'une orientation internationale à une orientation plus nationale. Il a commencé à consacrer des efforts à son image de marque et à sa notoriété auprès des groupes pertinents. Il a réalisé un certain nombre d'initiatives axées sur ce but. Une recherche a été effectuée sur les opinions à l'égard du CCN et du SNN parmi ses interlocuteurs actuels et éventuels. Le plan de l'image de marque et de l'identité visuelle du CCN est en voie d'être actualisé à la lumière des résultats obtenus. Cette phase du projet devrait être terminée d'ici mars 2007.

Le CCN a consacré moins d'attention à ses publics secondaires et tertiaires afin d'affecter davantage de ressources aux efforts visant à augmenter sa notoriété parmi les trois groupes d'intéressés les plus pertinents : l'industrie, les instances gouvernementales et les organismes représentant les consommateurs.

Dans le cadre de ses plans de marketing et de communication, le CCN a élaboré un plan de rayonnement visant deux de ces trois groupes : l'industrie et les instances gouvernementales. Le plan de rayonnement qui sera mis en œuvre en 2007-2008 s'agencera en fait avec le projet d'entrevues auprès de cadres supérieurs déjà réalisé par le Conseil. Ce projet consistant à interviewer des cadres supérieurs canadiens a été lancé pour déterminer la portée actuelle de la normalisation au Canada. Il avait aussi

pour but d'évaluer les niveaux de sensibilisation et les besoins des dirigeants de l'industrie et du milieu gouvernemental. Le CCN utilisera les résultats de ces entrevues pour repérer des possibilités futures de collaborations et de partenariats.

Parmi les autres initiatives axées sur l'augmentation de la notoriété, mentionnons l'organisation de forums provinciaux et territoriaux sur la normalisation dans le cadre d'une tournée pancanadienne ayant pour but d'aider le CCN à mieux se faire connaître des responsables de la réglementation et des décideurs. Des activités de rayonnement ciblant des associations clés de l'industrie canadienne ont aussi aidé à rehausser la notoriété. Le CCN a, par exemple, assuré conjointement avec la Chambre de commerce du Canada la diffusion postale de sa revue *Consensus*.

Assurer la viabilité et l'efficacité de l'organisation

Le CCN a continué de raffiner son Système de management de la qualité (SMQ). Ce dernier lui permettra de renforcer sa culture organisationnelle. Des audits internes effectués au cours de l'année ont été vitaux pour vérifier que le CCN était bien géré et que chaque domaine signalé où des améliorations étaient possibles a fait l'objet d'un suivi. Par exemple, le CCN a actualisé la documentation du SMQ pour assurer la conformité de ses programmes aux normes ISO qui ont récemment été mises à jour, en ce qui concerne certains de ses programmes d'évaluation de la conformité. Des améliorations ont aussi été apportées à la documentation du SMQ pour clarifier les attentes à l'égard des postes de travail et faciliter la planification de la relève.

Le CCN a fait de la formation et du perfectionnement du personnel une priorité de l'AF 2006-2007. Les employés ont participé à des ateliers sur des sujets tels que : leadership, encadrement, communications et gestion du rendement.

En réponse au besoin reconnu durant les séances de planification stratégique de mieux équilibrer ses programmes et services, le CCN a commencé à élaborer des outils de gestion pour mieux composer avec des priorités concurrentes. L'un de ces outils est le mécanisme organisationnel d'établissement des priorités.

Pour continuer de répondre aux besoins de l'industrie et du gouvernement, le CCN a, par exemple, jeté les bases de nouveaux partenariats et programmes d'accréditation dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail, de la sécurité de l'information et de la sécurité des aliments. On prévoit que ces programmes seront lancés d'ici janvier 2007.

Développer l'infrastructure du Système national de normes (SNN)

Pour assurer la viabilité du SNN, le CCN continuera de recruter des membres qui participeront aux activités du SNN dans le cadre de son Programme des membres. Les membres sont d'une importance vitale pour le SNN. Il a été déterminé que pour attirer de nouveaux partenaires, les avantages de la normalisation devaient être quantifiés pour convaincre les organisations de participer plus pleinement aux travaux d'élaboration des normes.

Face à ce besoin, le CCN a chargé le Conference Board du Canada d'effectuer une recherche sur la valeur économique de la normalisation au Canada. En démontrant empiriquement la valeur intrinsèque des normes, le CCN sera mieux à même de faire valoir l'apport de la normalisation à la compétitivité du Canada. Le CCN utilisera les données pour souligner au pays la valeur des normes et de l'accréditation pour l'industrie, les instances gouvernementales et les organismes représentant les consommateurs. L'étude sera terminée d'ici la fin de l'AF 2006-2007.

Toujours dans le but d'augmenter cette participation, le CCN a resserré les liens avec le milieu de l'enseignement. Il a signé avec des universités et collèges canadiens sept accords permettant l'utilisation gratuite des normes de l'ISO et de la CEI dans les programmes d'études, à certaines conditions. Le CCN a aussi organisé en novembre 2006 un colloque universitaire pour jauger l'intérêt dans la création éventuelle d'un centre canadien de recherches sur la normalisation. Le CCN s'appuiera sur les résultats de la conférence pour déterminer quelles seront les prochaines étapes en vue de la création d'un tel centre.

User de stratégie dans la participation aux activités internationales et régionales

Alors que le CCN a surtout mis l'accent sur les activités nationales lors de l'AF 2006-2007, des efforts soutenus sont requis pour maintenir et améliorer les positions canadiennes au sein des instances de régie internationales et régionales. Les activités internationales du CCN lui procurent la crédibilité et le respect voulus pour rehausser son efficacité à l'échelle nationale. Au sein de la communauté internationale, le système de normalisation du Canada est considéré comme étant efficace et bien coordonné. Cette reconnaissance constitue un acquis solide et assuré favorisant la participation internationale des Canadiens. Les activités internationales garantissent du reste que les pratiques liées à l'élaboration des normes, à l'évaluation de la conformité et à l'accréditation sont établies d'une façon cohérente en vue d'appuyer le commerce international.

Le CCN a connu un certain succès pour ce qui est d'obtenir des postes au sein d'organismes internationaux de normalisation. Il est représenté au sein de divers comités d'orientation, de gestion et de direction : à l'ISO, à la CEI, au PASC, à la COPANT, à l'IAF, à la PAC, à l'ILAC et à l'IAAC.

Au cours de l'AF 2006-2007, deux Canadiens ont été élus à des postes internationaux : Jacques Régis et Peter Clark, directeur général du CCN, ont été choisis pour assumer respectivement la présidence de la CEI et celle de la COPANT.

L'accueil par le CCN de l'Assemblée générale de l'ISO, tenue en septembre 2006, est un événement important pour le Canada. Le succès de cette assemblée a renforcé encore plus la position qu'occupe le Canada au sein de l'ISO et du milieu international de la normalisation. La réunion a attiré plus de 400 délégués d'une centaine de pays.


Le travail accompli par le CCN auprès de pays en développement, depuis l'accueil de délégations jusqu'au financement de la participation de professionnels des normes à des travaux internationaux, procure des avantages tant au CCN qu'aux pays en développement. Dans le cadre du Fonds de développement de la concurrence Canada-Costa Rica de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le CCN a fourni une assistance aux membres du Système national de la qualité du Costa Rica. Ce projet sera terminé d'ici décembre 2007.

Les tableaux suivants présentent les résultats obtenus par le CCN jusqu'à présent par rapport aux buts et objectifs qu'il s'était fixés dans son Plan d'entreprise de l'AF 2006-2007. Les tableaux servent de « bulletin » signalant les progrès réalisés. L'évaluation tient compte de l'activité jusqu'au 30 octobre 2006. Le CCN prévoit réaliser la majorité de ses objectifs. Il faut noter que plusieurs des objectifs figurant dans les tableaux ci-dessous sont ceux du Système national de normes. Ces objectifs vont dans le sens des buts et objectifs de la Stratégie canadienne de normalisation, qui sont mentionnés à l'Annexe 2.



AF 2006-2007 DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE

« Établir de nouvelles relations et de nouveaux partenariats au sein du Système national de normes et resserrer les liens existants, et ce, afin de mieux faire connaître l'importance de l'élaboration et de l'utilisation au Canada des normes et de la mise en œuvre au pays de programmes d'accréditation et de leur recours. »

1^{er} but : Mieux faire connaître le CCN et développer son image de marque






Objectifs 2006-2007	Résultats prévus	Évaluation du rendement
Soigner partout au Canada l'image de marque du CCN, autrement dit mieux faire connaître le CCN et l'évaluation de la conformité au Canada	Une stratégie d'image de marque renouvelée comportant des façons de promouvoir le CCN à court et à long terme	La première phase de l'exercice de renouvellement de l'image de marque est terminée. La deuxième phase est en cours et sera terminée d'ici mars 2007. Des tactiques sont en voie d'élaboration pour le rayonnement et la sensibilisation. 
	Évaluation selon certains critères de la sensibilisation des publics cibles à l'image du CCN	La recherche qualitative est terminée. Elle indique des niveaux de sensibilisation inférieurs parmi ceux qui ne participent pas au SNN. 
	Mise en œuvre du plan annuel de marketing et des communications du CCN	La mise en œuvre du plan annuel de marketing et des communications du CCN se poursuit comme prévu. 
Mieux faire comprendre aux groupes d'intéressés le rôle du CCN et celui de ses activités	Discours et présentations (histoires de réussite, proposition de valeur) devant des publics cibles	Le CCN continue de prononcer des allocutions, de faire des présentations et de distribuer de l'information sur les avantages de la normalisation auprès de ses groupes intéressés. Il a présenté six exposés dans le cadre d'une tournée pancanadienne du CCN. 
		Des activités de rayonnement ont été entreprises avec des associations clés de l'industrie au Canada : Association canadienne des importateurs et exportateurs, Chambre de commerce du Canada, Manufacturiers et exportateurs du Canada et Conseil canadien des chefs d'entreprise. 
Encourager l'élaboration et la mise en œuvre au Canada d'un programme d'éducation et de formation dans le domaine de la normalisation, en particulier au niveau postsecondaire et à celui des secteurs commerciaux	Établir de nouveaux partenariats stratégiques en s'efforçant de réaliser diverses possibilités avec des établissements d'enseignement et des groupes de l'industrie et du gouvernement	De nouveaux partenariats stratégiques avec sept universités prévoient l'utilisation gratuite des normes de l'ISO et de la CEI dans les programmes de cours (au 30 juin 2006). 
	Mener une recherche afin d'inciter les organisations à participer à la création d'un centre d'excellence pour la recherche dans le domaine de la normalisation	Le CCN a accueilli le 20 novembre 2006 un colloque universitaire pour comprendre la situation actuelle de la recherche sur la normalisation au Canada, et pour évaluer la possibilité de créer un Centre canadien de recherches sur la normalisation. 
Soutenir la cueillette et la diffusion de données de recherche sur la valeur et l'importance de la normalisation au Canada	Étudier les aspects économiques et les avantages de quantifier l'intérêt de la participation aux activités canadiennes de normalisation volontaire	Le CCN a chargé le Conference Board du Canada d'effectuer une recherche sur les avantages et la valeur de la normalisation pour l'économie canadienne. Le rapport est attendu en mars 2007. 

Légende : rendement




-  Conforme aux prévisions et au budget
-  Réalisé en partie ou écart par rapport au budget ou au résultat prévu
-  Reporté ou annulé

* Voir l'Annexe 2 pour le but ou l'objectif correspondant de la SCN

1^{er} but : Mieux faire connaître le CCN et développer son image de marque (suite)

Objectifs 2006-2007	Résultats prévus	Évaluation du rendement
Encourager le recours au Système national de normes (SNN)*	Mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail Vision de l'avenir	Des entrevues ont été effectuées avec plus de 25 cadres supérieurs du Canada. Elles serviront de point de départ pour l'établissement de futurs partenariats et collaborations.  Le CCN a mené à bien des négociations avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) sur le crédit d'impôt pour R-D lié à la participation à la normalisation. 
	Préparation d'une analyse de rentabilité sur l'obtention de fonds supplémentaires pour assurer la participation à la normalisation volontaire et la traduction des Normes nationales du Canada (NNC). Utiliser cette analyse pour obtenir les fonds nécessaires.	Une nouvelle initiative de collaboration mettant en présence le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), l'Association française de normalisation (AFNOR) et le CCN a été lancée pour faire en sorte que les normes ISO soient disponibles en français. Des exceptions sont possibles dans le cas de normes technologiques où les délais sont critiques. 
	Examiner les possibilités de participation du SNN aux secteurs des soins de santé et autres.	La sensibilisation au rôle du SNN dans les soins de santé a été accrue à la séance publique sur la santé de l'Assemblée générale de l'ISO, tenue en septembre 2006. 
		Un protocole d'entente a été signé en 2005 avec l'Ontario Medical Association (OMA) en vue d'accréditer les laboratoires médicaux. Le programme sera mis en œuvre en mars 2007. 
		Le CCN continue de siéger au comité d'Inforoute Santé du Canada qui veille à la création d'un dossier de santé électronique pancanadien. 
	Encourager la poursuite des travaux de développement du Programme des membres du CCN*	Élaboration d'un plan de travail prévoyant une stratégie de maintien de l'effectif, de recrutement et de formation pour le Programme des membres du CCN
Adoption d'un plan d'action donnant suite aux recommandations issues des résultats du sondage sur le Programme des normes du CCN (y compris le Programme des membres)		Une proposition est en voie d'élaboration en vue de la création des ateliers suivants : « évaluateurs techniques et leaders », « bonnes pratiques de réglementation et normes » et « présidents, secrétaires et animateurs internationaux ». 
Évaluer l'efficacité du cadre de formation adopté en 2005-2006		Les membres du personnel du CCN ont évalué régulièrement les formateurs qui donnaient des ateliers. Les participants ont également émis des commentaires sur le contenu et la prestation de ces ateliers. À en juger par ces deux méthodes d'évaluation, le cadre de formation continue d'être efficace et pertinent. 
Établir des mesures pour le recrutement de participants appartenant aux publics cibles		Aucun critère de référence n'a été déterminé. 
Remise des Prix du Programme des membres		Le CCN a organisé en septembre une cérémonie de remise des prix qui a connu un grand succès, rendant hommage à des Canadiens qui ont participé à des initiatives liées aux normes et à l'évaluation de la conformité. 

Légende : rendement










-  Conforme aux prévisions et au budget
-  Réalisé en partie ou écart par rapport au budget ou au résultat prévu
-  Reporté ou annulé

* Voir l'Annexe 2 pour le but ou l'objectif correspondant de la SCN

AF 2006-2007 DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE



« Améliorer les pratiques et les politiques axées sur la pérennité et l'efficacité du SNN et du CCN et en élaborer de nouvelles. »

2^e but : Assurer la viabilité et l'efficacité de l'organisation

Objectifs 2006-2007	Résultats prévus	Évaluation du rendement
Recourir à des mécanismes de financement novateurs et durables pour aider à la réalisation des futures activités*	À la fin de l'exercice, les résultats financiers nets se situeront dans les limites de 1,5 % inférieures ou supérieures au budget.	Au 31 août 2006, le CCN était à 1,36 % du résultat net prévu au budget. 
	Atteindre les cibles prévues en matière de récupération des coûts pour les programmes d'évaluation de la conformité	Au 31 août 2006, le recouvrement des coûts cumulatif pour l'exercice dans les programmes d'évaluation de conformité était à 97 %, soit un peu moins que l'objectif de 99 %. 
Établir, pour les mettre en œuvre, des pratiques en matière d'orientation et de mentorat, et favoriser les possibilités de perfectionnement professionnel	Institutionnaliser des pratiques de mentorat organisationnelles	Le CCN continue de bâtir un programme officiel de mentorat organisationnel, y compris par des présentations générales et des ateliers de formation. Au sein de l'organisation, des possibilités de formation et de perfectionnement des employés sont offertes en leadership, encadrement, communication et gestion du rendement. 
	Consacrer 1,8 % du budget salarial à la formation du personnel	Au 31 août 2006, 0,2 % du budget salarial avait été affecté. Des possibilités de formation et de perfectionnement des employés sont offertes en leadership, encadrement, communication et gestion du rendement. 
S'assurer régulièrement que les produits, les programmes et les services du CCN sont efficaces et durables	Mettre en œuvre les recommandations liées aux vérifications financières annuelles, aux audits internes et aux audits de la qualité, ainsi que celles liées aux résultats des sondages sur la satisfaction de la clientèle	Au total, 16 audits de SMQ ont été effectués dans les diverses directions du CCN. Dans la Direction de l'évaluation de la conformité, des demandes d'actions correctives (DAC) ont découlé d'une nouvelle exigence internationale (ISO/CEI 17011). Le CCN est à présent en conformité avec la nouvelle exigence internationale. 
	Atteindre le taux de satisfaction cible des clients du CCN, satisfaction mesurée au moyen des résultats du sondage sur la satisfaction de la clientèle	Les résultats du sondage sur la satisfaction de la clientèle se présentent comme suit :
	PALCAN : l'objectif était une augmentation de 2 %, à 3,83 Programme des membres : l'objectif était une augmentation de 3 %, à 3,76	PALCAN : 3,67 – baisse de 2,4 %  Programme des membres : 3,51 – baisse de 3,8 % 
	Site Web : 3,31	Le sondage sur le site Web se fera après que la plus grande partie de la stratégie visant le site Web aura été mise en œuvre. 
Systèmes de management : 3,31 Organismes de certification : 3,24 Information et recherche : 3,71 Point d'information : 3,83 Commerce et politiques : 3,78	Les sondages auprès de ces clientèles n'ont pas encore été terminés, mais le seront d'ici le 31 mars 2007. 	






Objectifs 2006-2007	Résultats prévus	Évaluation du rendement
S'assurer régulièrement que les produits, les programmes et les services du CCN sont efficaces et durables (suite)	Objectif 2006-2007 du Service d'information et de recherche : respecter les normes de service établies dans 97 % des cas (fournir une première réponse aux demandes de renseignements dans un délai d'un jour ouvrable, et terminer la recherche pour toutes les demandes dans un délai de trois jours ouvrables)	Au 30 juin 2006, le Service d'information et de recherche avait répondu aux demandes de renseignements en respectant les normes de service établies dans 99,8 % des cas. 
	Améliorer et mieux faire connaître les services du Point d'information de l'OMC/ALÉNA, le Service d'information et de recherche et le Centre de documentation technique, pour faire en sorte qu'ils demeurent pertinents pour la clientèle	Les dispositions sur l'hébergement du service <i>Export Alerte!</i> prises par le CCN avec le Bureau de la normalisation de Trinité-et-Tobago pour diffuser les avis de l'OMC aux intéressés dans le pays ont maintenant été mises en œuvre. Des discussions sur l'hébergement ont eu lieu avec le Costa Rica, le Bhoutan, la Communauté des Caraïbes (CARICOM), le Ghana, l'Inde, le Nicaragua, les Philippines et le Vietnam. 
		On prévoit que le contrat avec Affaires étrangères et Commerce international Canada sera renégocié d'ici mars 2007 en vue de poursuivre l'exploitation du Point d'information de l'OMC/ALÉNA. Une assistance a été fournie à des pays en développement pour l'établissement d'un Point d'information de l'OMC et à des délégués du Costa Rica pour un centre d'information ISONET. 
	<i>AlertoNorm!</i> : hausse de 15 % du nombre d'utilisateurs	<i>AlertoNorm!</i> : hausse de 12 % du nombre d'utilisateurs, au 31 août 2006 
	<i>Export Alerte!</i> : hausse de 5 % du nombre d'utilisateurs	<i>Export Alerte!</i> : hausse de 5 % du nombre d'utilisateurs, au 31 août 2006 
	Utilisation du SMQ dans l'élaboration d'une analyse de rentabilisation à l'appui de nouveaux domaines d'activité	Une analyse de rentabilisation a été préparée pour l'accréditation ISO 22000 des organismes d'évaluation de la conformité et l'accréditation des systèmes de gestion de la sécurité des aliments. 
Créer un mécanisme d'établissement des priorités, de l'organisation, conçu pour permettre au Conseil, à la direction et au personnel de savoir à quels travaux se consacrer et à quelles ressources faire appel	Utilisation du SMQ dans l'élaboration d'une analyse de rentabilisation à l'appui de nouveaux domaines d'activité	Le CCN a appuyé les initiatives du gouvernement du Canada face aux changements climatiques et l'utilisation du SNN en vue d'éventuels programmes visant les gaz à effet de serre. Une analyse de rentabilisation a été préparée pour la norme ISO 22000. 
	Mise en œuvre du mécanisme d'établissement des priorités et intégration de ce mécanisme au Système de management de la qualité (SMQ) du CCN	Un premier projet de mécanisme organisationnel d'établissement des priorités a été préparé. 

Légende : rendement

-  Conforme aux prévisions et au budget
-  Réalisé en partie ou écart par rapport au budget ou au résultat prévu
-  Reporté ou annulé

* Voir l'Annexe 2 pour le but ou l'objectif correspondant de la SCN

2^e but : Assurer la viabilité et l'efficacité de l'organisation (suite)

Objectifs 2006-2007	Résultats prévus	Évaluation du rendement
Encourager le recours à des pratiques efficaces en matière de régie et continuer à mettre ces dernières en œuvre	Politiques, procédures et rapports efficaces en matière de régie dans le rapport annuel, le Plan d'entreprise et autres documents présentés au Parlement et au gouvernement	Le CCN continue d'intégrer et d'actualiser les politiques et les procédures en matière de régie, et d'améliorer la présentation des renseignements contenus dans les documents soumis au gouvernement. 
	Mise en œuvre de la planification de la relève du Conseil	La planification de la relève est en cours. 
	Intégration proactive des pratiques de régie exemplaires conformément aux exigences du Bureau du vérificateur général (BVG) du Canada, du bureau du Conseil privé (BCP) et du Secrétariat du Conseil du Trésor et aux pratiques de l'industrie, lorsque cela s'applique aux sociétés d'État	Un ensemble de pratiques de régie a été préparé sur la base de critères de référence établis par le Conseil du Trésor et d'autres instances gouvernementales. 
	Opinion sans réserve du vérificateur	Une opinion sans réserve a été reçue dans la vérification financière visant l'AF 2006-2007. 
	Mise en œuvre d'un plan de travail du Comité de régie de la société	La mise en œuvre d'un plan de travail annuel du Comité de régie de la société est en cours. 



AF 2006-2007 DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE

« Se consacrer (temps et ressources) aux activités du Canada liées au renforcement de l'infrastructure nationale d'élaboration de normes et de mise en œuvre de programmes d'accréditation. »

3^e but : Développer l'infrastructure du Système national de normes

Objectifs 2006-2007	Résultats prévus	Évaluation du rendement
Attirer des partenaires du domaine de l'accréditation et accroître le nombre de la clientèle accréditée pour consolider la position du CCN en tant qu'organisme national d'accréditation	Augmentation de 37 du nombre de clients accrédités (tous programmes et tous partenaires accrédités confondus)	Le nombre cumulatif de clients accrédités depuis le début de l'exercice jusqu'au 30 septembre 2006 est de 415, tandis qu'il s'élevait à 408 pour l'AF 2005-2006. Le CCN compte donc 7 clients accrédités de plus. 
Faire participer les nouveaux intéressés de l'industrie aux travaux du SNN	Accroître le nombre d'intéressés de l'industrie qui participent activement aux travaux des comités de normalisation.	Le CCN a œuvré pour augmenter la participation de l'industrie aux activités du SNN, en recourant à la proposition de valeur, aux initiatives du Programme des membres et aux activités de marketing et de communication du CCN. 
Établir des partenariats, projets et processus de normalisation susceptibles de favoriser la réalisation des objectifs en matière de politique sociale (p. ex. santé, sécurité et environnement)*	Recherche et recommandations en vue de la création d'une base de données nationale sur les incidents liés à la santé et à la sécurité relatifs aux produits, aux systèmes et aux services	Le CCN a collaboré avec SmartRisk, l'Institut canadien d'information sur la santé et le Comité consultatif national sur la sécurité publique à une initiative visant à créer une base de données nationale sur les incidents et les blessures. Celle-ci aidera à cerner les domaines pertinents pour de nouvelles normes et dispositions réglementaires. 
	Recherche et recommandations concernant l'application stratégique de la normalisation dans les domaines des soins de santé et de la sécurité	Le CCN a signé un protocole d'entente avec le Conseil canadien d'agrément des services de santé, et il a participé à Inforoute Santé du Canada et au dossier de santé électronique pancanadien. 
Améliorer la coordination stratégique et les outils de surveillance du CNC/ISO et du CNC/CEI*	Incidence du Canada sur la politique de normalisation internationale et sa gestion ainsi que sur les décisions techniques de l'ISO et de la CEI Objectifs : • réponses aux demandes de vote à 100 % • participation aux comités de 50 % ou plus	En tant que membre, le CCN doit répondre à toutes les demandes de vote. La participation au programme technique est essentielle afin de préserver la crédibilité du Canada et d'assurer qu'il exerce une influence adéquate dans les travaux de l'ISO et de la CEI. Au 1 ^{er} septembre 2006, l'objectif de 100 % de réponses aux demandes de votes sur les projets de normes internationales (DIS) et projets finaux de normes internationales (FDIS) a été réalisé, avec 91 abstentions. (En tant que membre de l'ISO et de la CEI, le CCN est tenu de répondre à toutes les demandes de vote.) Au 1 ^{er} septembre 2005, le pourcentage de participation du Canada aux programmes de travail de l'ISO et de la CEI était de 55,9 %, ayant participé à 500 comités sur les 894 possibles. 
	Participation du Canada aux comités internationaux d'élaboration de normes, d'orientation des politiques et de gestion dans ce domaine	Le CCN prévoit que l'objectif voulant que 160 Canadiens gèrent des comités ou groupes de travail de l'ISO, de la CEI ou du JTC 1 sera atteint. Le CCN prévoit que l'objectif voulant que 55 Canadiens soient élus ou nommés à des comités de gestion des politiques de la CEI ou de l'ISO sera atteint.
		Le CCN prévoit que l'objectif voulant que 12 Canadiens dirigent des comités de gestion des politiques de la CEI ou de l'ISO sera réalisé. 



Légende : rendement

-  Conforme aux prévisions et au budget
-  Réalisé en partie ou écart par rapport au budget ou au résultat prévu

-  Reporté ou annulé

* Voir l'Annexe 2 pour le but ou l'objectif correspondant de la SCN








3^e but : Développer l'infrastructure du Système national de normes (suite)

Objectifs 2006-2007	Résultats prévus	Évaluation du rendement
Améliorer la coordination stratégique et les outils de surveillance du CNC/ISO et du CNC/CEI* (suite)	Viabilité des normes internationales au Canada, mesurée selon le pourcentage de Normes nationales du Canada approuvées à la suite de l'adoption ou de l'adaptation de normes ISO/CEI	AF 2006-2007 : l'objectif de 70% des plus de 200 NNC devrait être atteint. 
Repérer les questions de normalisation émergentes et nouvelles pour pouvoir en faire l'analyse*	<p>Documents d'orientation et séances d'information sur les questions actuelles ou nouvelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Document de discussion énumérant les possibilités d'appliquer les normes et les mesures d'évaluation de la conformité existantes susceptibles d'éliminer les obstacles au commerce dans les nombreux accords commerciaux multilatéraux et bilatéraux signés par le Canada • Document de discussion sur les meilleures pratiques susceptibles de favoriser les activités canadiennes liées au commerce • Document de discussion contenant des recommandations sur la création d'un « Centre d'excellence pour la recherche dans le domaine de la normalisation » chargé de recueillir et de diffuser des données de recherche sur l'intérêt et l'importance de la normalisation au Canada 	<p>Un document de discussion fondé sur le Chapitre Quatre de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) est en voie d'élaboration, pour préciser les domaines de difficultés communes dans le commerce entre les provinces et les territoires, et faire la promotion de solutions axées sur la normalisation. </p> <p>Depuis cinq ans, le CCN préconise l'intégration de perspectives relevant de la normalisation volontaire dans les propositions et accords commerciaux nationaux, régionaux et internationaux. </p> <p>Un document a été préparé sur la faisabilité d'un centre canadien de recherches sur la normalisation, et un colloque universitaire a été organisé à ce sujet. </p>
Encourager la coopération intergouvernementale dans le domaine de la normalisation*	<p>Cerner les obstacles commerciaux communs aux provinces et aux territoires et promouvoir des mécanismes et des solutions de normalisation (CCPT)</p> <p>Mener une recherche pour savoir quels secteurs, du point de vue provincial et territorial, bénéficieraient de l'utilisation et de l'acceptation d'accords multilatéraux</p>	<p>Le CCN a contribué à la révision par Industrie Canada du volet normes de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et en particulier du Chapitre Quatre, Annexe 405.1 : Normes et mesures normatives. </p> <p>Le CCN a présenté des recommandations et des exemples de « meilleures pratiques nationales » dans le domaine de la coopération entre l'organisme et les instances de réglementation; il a aussi fourni des suggestions de texte, et il commente régulièrement le texte à mesure qu'il évolue. </p>
Inciter les représentants de la réglementation et des politiques publiques à saisir les occasions d'appliquer les approches en matière de normalisation*	<p>Augmentation du nombre d'organismes de réglementation participant activement aux travaux des comités de normalisation</p> <p>Participer aux activités de réglementation intelligente, en particulier en favorisant l'adoption d'un énoncé de principes du gouvernement du Canada sur l'utilisation des normes et des méthodes d'évaluation de la conformité dans les règlements fédéraux</p>	<p>Bien que le CCN ait réussi, grâce à ses activités de relations externes, à inciter les organismes de réglementation à participer en plus grand nombre aux travaux des comités de normalisation, il n'a pas prévu de mesure spécifique pour rendre compte de cette augmentation. </p> <p>De nombreuses références à la normalisation ont été intégrées au projet final de Cadre de coopération internationale en matière de réglementation et à la Directive du gouvernement sur les activités de réglementation (septembre 2005). Le CCN a participé aux activités de mise en œuvre des bonnes pratiques réglementaires organisées par le Bureau du Conseil privé et le Secrétariat du Conseil du Trésor. Dans le cadre de cet appui, le CCN a participé à des « tables thématiques » visant à canaliser les commentaires et les initiatives : viabilité de l'environnement; sûreté et sécurité; un Canada en santé; améliorer la coordination et la coopération; et renforcer la gouvernance réglementaire. </p>




AF 2006-2007 DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE

« Maintenir la réputation internationale de leader de la normalisation que s'est acquise le Canada et son efficacité dans ce rôle, tout en se fixant des priorités en matière de participation aux activités internationales et régionales d'élaboration de normes et d'accréditation. »

4^e but : User de stratégie dans la participation aux activités internationales et régionales











Objectifs 2006-2007	Résultats prévus	Évaluation du rendement
Adapter les programmes d'évaluation de la conformité du CCN aux marchés internationaux, s'il y a lieu	Recherches et analyses visant à étendre les programmes actuels aux marchés internationaux, afin de répondre aux besoins des intéressés/élargissement des programmes relatifs aux systèmes de management	Un nouveau programme de suivi des produits forestiers a été créé. Il s'agit d'un prolongement du programme actuel d'accréditation des organismes de certification du CCN, et il se fonde sur des normes internationales élaborées par des acteurs de l'industrie et des organisations environnementales. 
		Un ensemble complet de programmes a été créé, comprenant les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • système de management de la qualité : santé et sécurité au travail, sécurité de l'information et sécurité des aliments; • système de management environnemental : gaz à effet de serre; • programme de bonnes pratiques de laboratoire. 
		L'Accord de coopération multilatérale en matière d'accréditation (ACMA) a été mis au point pour faciliter la mise en œuvre de la politique transfrontalière de l'IAF. L'accord a été élargi pour comprendre les instances d'accréditation de la Corée et du Mexique. 
		Un accord existant avec l'American National Standards Institute (ANSI) a été élargi afin de prévoir les évaluations conjointes d'organismes de certification de produits. 
		Le CCN est devenu un signataire du Système CEI d'essais et de certification de conformité aux normes de sécurité de l'équipement électrique (IECEE)/Programme international d'accréditation des laboratoires (ILAC). Un protocole d'entente visant l'évaluation conjointe de laboratoires a été conclu. 
		Les Programmes des systèmes de management et des organismes de certification du CCN ont fait l'objet d'un audit positif de la part de l'IAF et ont été jugés conformes aux exigences de la norme ISO/CEI 17011 par la communauté internationale. L'autodéclaration de conformité à la norme 17011 a été acceptée par l'Asia Pacific Laboratory Accreditation Cooperation (APLAC). 
Évaluer la participation aux travaux des organismes internationaux et régionaux d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité, et user de stratégie dans cette participation	Élaboration et utilisation d'outils permettant d'évaluer l'incidence sur le marché canadien des ententes actuelles ou proposées en matière d'accréditation volontaire	Un outil de sondage simple est en voie de mise au point pour évaluer les dispositions existantes ou proposées en matière d'accréditation volontaire sur le marché canadien. 

Légende : rendement





-  Conforme aux prévisions et au budget
-  Réalisé en partie ou écart par rapport au budget ou au résultat prévu
-  Reporté ou annulé

* Voir l'Annexe 2 pour le but ou l'objectif correspondant de la SCN




4^e but : User de stratégie dans la participation aux activités internationales et régionales

Objectifs 2006-2007	Résultats prévus	Évaluation du rendement
Évaluer la participation aux travaux des organismes internationaux et régionaux d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité, et user de stratégie dans cette participation (<i>suite</i>)	Réel leadership au sein du Conseil de l'ISO, de l'ISO/TMB, du CAB de la CEI, de l'IAF, de la PAC, de l'IAAC, de l'ILAC et de l'APLAC (conformément aux PIR), lorsque cela est pertinent	Présidence de la CEI, présidence de la COPANT, poste de régie au Conseil de l'ISO, Conseil de direction de la CEI, Bureau de gestion de la normalisation de la CEI, Bureau de gestion technique de l'ISO (TMB), présidence de la PAC, vice-présidence de l'IAF, vice-présidence de l'IAAC, du PASC et du CEI/CAB 
	Appuyer la candidature d'un Canadien à la présidence de la CEI	Jacques Régis a été désigné par acclamation président de la CEI; il est le premier Canadien à occuper ce poste. Son mandat de trois ans débutera le 1 ^{er} janvier 2007. 
Continuer à engager les pays en développement dans les travaux de normalisation*	Instrument d'évaluation de l'efficacité, de l'incidence et des résultats des activités d'aide au développement du CCN liées à la normalisation	Un outil de mesure est en voie de mise au point pour suivre efficacement l'utilisation de ressources au CCC/DEVCO. 
	Amélioration du système de cueillette et d'évaluation des données afin d'évaluer l'adéquation des pays et des régions pour ce qui est de recevoir du CCC/DEVCO une aide au développement liée à la normalisation	
	Envisager les possibilités et les stratégies liées à l'hébergement de services <i>Export Alerte!</i> dans les pays en développement ciblés	Les dispositions sur l'hébergement du service <i>Export Alerte!</i> prises par le CCN avec le Bureau de la normalisation de Trinité-et-Tobago pour diffuser les avis de l'OMC aux intéressés dans le pays ont maintenant été mises en œuvre. Des discussions sur l'hébergement ont eu lieu avec le Costa Rica, le Bhoutan, la Communauté des Caraïbes (CARICOM), le Ghana, l'Inde, le Nicaragua, les Philippines et le Vietnam. 
	Énoncé de vision du CCC/DEVCO visant à orienter les futures activités d'aide au développement en matière de normalisation	Un énoncé de vision est en voie d'élaboration. Il devrait être prêt d'ici la fin de l'exercice.  Le CCN a participé à l'élaboration des orientations stratégiques de l'ISO/DEVCO. 
	Fournir aux pays en développement ciblés une formation sur la gestion d'un Point d'information de l'OMC et d'un Service d'information sur les normes	Un stagiaire chinois a été accueilli en mai 2006 et un atelier a été organisé pour des délégués du Costa Rica sur la gestion d'un centre d'information. 
	Offrir une formation sur les activités de normalisation de l'IAF, de l'IAAC et de la PAC	Le CCN a organisé diverses activités de formation sur les activités de normalisation de l'IAF, l'IAAC et la PAC. 
	Autres	Le CCN participe à un projet pluriannuel parrainé par l'ACDI en vue d'offrir au Costa Rica une assistance en matière de normalisation.  Des possibilités de jumelage continuent d'être recherchées; un groupe du Bureau de gestion de la normalisation (TMB) de l'ISO chargé d'examiner les biens usagés a été créé en 2006. Il est co-animé par le Canada et la Chine. 

4^e but : User de stratégie dans la participation aux activités internationales et régionales





Objectifs 2006-2007	Résultats prévus	Évaluation du rendement
Continuer à renforcer les réseaux mondiaux d'accréditation*	Accueil en 2006 de l'Assemblée générale de l'ISO	Le CCN a été l'hôte de l'Assemblée générale de l'ISO; la réunion qui a duré une semaine et réuni 400 délégués de plus de 100 pays a été un succès. Figurait au programme une séance publique d'un jour sur les soins de santé et la normalisation volontaire. 
	Présentation au Conseil d'un document de rationalisation examinant et formulant des recommandations concernant les ententes ou accords d'accréditation volontaire	Un document a été présenté au Conseil au sujet de la rationalisation des ententes ou accords d'accréditation. Tenant compte de ce document, le CCN a mis fin à sa participation aux accords suivants : 1. accord de reconnaissance bilatérale de la National Cooperation for Laboratory Accreditation (NACLA); 2. Contrat de coopération de l'European Cooperation for Accreditation of Laboratories (EAL); 3. Accord cadre entre l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et l'Association canadienne des laboratoires d'analyse environnementale (ACLAE). 
	Assumer un réel leadership dans le cadre des accords de l'International Accreditation Forum (IAF) et de la Pacific Accreditation Cooperation (PAC) et au sein de l'InterAmerican Accreditation Cooperation (IAAC), de l'Asia Pacific Laboratory Accreditation Cooperation (APLAC) et de l'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC)	À l'IAF et à la PAC, 100 % des positions canadiennes proposées ont figuré dans les votes par correspondance. Pour l'IAAC, 90 % des positions canadiennes proposées ont figuré dans les votes par correspondance. 
	Élaborer les positions du Canada par l'intermédiaire du CCC/CASCO et promouvoir ces dernières au sein de l'ISO/CASCO	100 % des positions canadiennes proposées ont figuré dans les votes par correspondance 

Légende : rendement

-  Conforme aux prévisions et au budget
-  Réalisé en partie ou écart par rapport au budget ou au résultat prévu
-  Reporté ou annulé

* Voir l'Annexe 2 pour le but ou l'objectif correspondant de la SCN

4^e but : User de stratégie dans la participation aux activités internationales et régionales

Objectifs 2006-2007	Résultats prévus	Évaluation du rendement
Contribuer à réduire les obstacles commerciaux liés aux normes*	Inclusion du CCN et des perspectives de normalisation volontaire dans les initiatives gouvernementales pertinentes (comme la réglementation intelligente)	Le CCN a appuyé l'utilisation de normes comme autres instruments en participant à des activités liées aux bonnes pratiques de réglementation Directive du gouvernement sur les activités de réglementation (DGAR), au cadre de coopération internationale en matière de réglementation, aux tables thématiques sur la santé et la sécurité, aux initiatives du PSP et au Cadre trilatéral de coopération en matière de coopération. 
	Inclusion du CCN et des perspectives de normalisation volontaire dans les activités liées au commerce (p. ex. l'Accord sur les obstacles techniques au commerce de l'Organisation mondiale du commerce (OMC/OTC), la Coopération économique Asie-Pacifique)	Le CCN a été à l'origine de la proposition faite à la réunion d'août de l'APEC/SCNC en vue de la création d'un organisme régional spécialisé de l'APEC (PASC, APLAC, APLMF, APMP), une proposition soumise au Conseil consultatif des gens d'affaires de l'APEC (ABAC). 
Encourager les consommateurs à participer aux forums nationaux, régionaux et internationaux sur la normalisation*	Mise en œuvre du mécanisme d'établissement des priorités du CICP	Le Comité national du Canada de l'ISO a adopté le mécanisme d'établissement des priorités du Comité sur les intérêts des consommateurs et du public (CICP), et vise à mettre le processus en œuvre avant la fin de l'exercice. 
	Recommandations sur les méthodes et approches de rechange susceptibles de favoriser la participation des consommateurs	Grâce au CICP et à la participation active du Canada au sein du Comité de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) pour la politique en matière de consommation, les consommateurs sont bien représentés. 

Annexe 2 :

Stratégie canadienne de normalisation

Mise à jour 2005-2008

Buts et objectifs

SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

1. **Avoir un impact sur la formation, l'évolution et le fonctionnement des Organisations de normalisation importantes pour le Canada**
 - 1.1 Améliorer la coordination stratégique et les capacités de surveillance du Comité national du Canada de l'Organisation internationale de normalisation (CNC/ISO) et du Comité national du Canada de la Commission électrotechnique internationale (CNC/CEI).
 - 1.2 Faciliter la participation des consommateurs aux forums nationaux, régionaux et internationaux de normalisation.
2. **Rendre plus accessibles les biens et services du Canada aux marchés actuels et nouveaux**
 - 2.1 Continuer à renforcer les réseaux mondiaux d'accréditation.
 - 2.2 Favoriser la réduction des obstacles au commerce liés à la normalisation.
3. **Constituer un avantage concurrentiel par le biais du transfert des technologies de l'information et des renseignements stratégiques sur le marché mondial**
 - 3.1 Continuer à engager les pays en développement dans les travaux de normalisation internationale.

SUR LA SCÈNE NATIONALE

4. **Répondre aux besoins d'un contexte changeant en matière de réglementation et de politiques**
 - 4.1 Maintenir les partenariats, les projets et les processus de normalisation stratégique qui contribuent à la réalisation des objectifs de politiques sociales (par exemple en matière de santé, de sécurité et d'environnement).
 - 4.2 Encourager la coopération interterritoriale fondée sur la normalisation.
 - 4.3 Engager des représentants officiels de la réglementation et des politiques publiques pour examiner l'applicabilité des approches du domaine de la normalisation.
 - 4.4 Chercher pour les analyser les questions nouvelles et actuelles liées à la normalisation.
5. **Représenter parfaitement la diversité croissante des intéressés**
 - 5.1 Favoriser le développement du Programme des membres du CCN.
 - 5.2 Recourir à des modes de financement novateurs et durables pour rendre possible la réalisation de futures activités.
6. **Exprimer clairement le rôle et les avantages de la normalisation et de l'évaluation de la conformité**
 - 6.1 Encourager le recours au Système national de normes (SNN).

Annexe 3 :

Sigles et acronymes

A2LA	American Association for Laboratory Accreditation
CCEC	Comité consultatif sur l'évaluation de la conformité
AFNOR	Association française de normalisation
ACI	Accord sur le commerce intérieur
APEC	Coopération économique Asie-Pacifique
APEC/SCNC	Sous-comité sur les normes et la conformité de la Coopération économique Asie-Pacifique
APLAC	Asia Pacific Laboratory Accreditation Cooperation
APLMF	Asia Pacific Legal Metrology Forum
APMP	Asia Pacific Metrology Programme
BNO	Bureau de normalisation du Québec
CARICOM	Secrétariat de la Communauté des Caraïbes
CCC/DEVCO	Comité consultatif canadien sur les questions relatives aux pays en développement
ACDI	Agence canadienne de développement international
CNC/CEI	Comité national du Canada de la Commission électrotechnique internationale
CNC/ISO	Comité national du Canada de l'Organisation internationale de normalisation
COPANT	Commission panaméricaine des normes techniques
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
DIS	Projet de norme internationale
FDIS	Projet final de Norme internationale
ZLEA	Zone de libre-échange des Amériques
IAAC	InterAmerican Accreditation Cooperation
IAF	International Accreditation Forum
IC	Industrie Canada

CEI	Commission électrotechnique internationale
CEI/CAB	Bureau d'évaluation de la conformité de la Commission électrotechnique internationale
IEEE	Institute of Electrical and Electronics Engineers
ILAC	International Laboratory Accreditation Cooperation
ISO	Organisation internationale de normalisation
ISO/DEVCO	Comité de l'ISO pour les questions relatives aux pays en développement
ISO/AG	Assemblée générale de l'Organisation internationale de normalisation
ISO/TMB	Bureau de gestion technique de l'Organisation internationale de normalisation
JTC	Comité technique mixte
AML	Accord de reconnaissance multilatérale
ARM	Accord de reconnaissance mutuelle
NACLA	National Cooperation for Laboratory Accreditation
ALÉNA	Accord de libre-échange nord-américain
CNRC	Conseil national de recherches du Canada
NNC	Norme nationale du Canada
SNN	Système national de normes
PAC	Pacific Accreditation Cooperation
PALCAN	Programme d'accréditation des laboratoires – Canada
PASC	Pacific Area Standards Congress
CCPT	Comité consultatif des provinces et territoires
SMQ	Système de management de la qualité
SAC	Standardization Administration of China
CCN	Conseil canadien des normes
CCOEN	Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes
PPS	Partenariat nord-américain pour la prospérité et la sécurité
CDT	Centre de documentation technique
WG	Groupe de travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OTC	Obstacles techniques au commerce

7

Plan financier et planification des ressources

Dans ce chapitre sont présentés le Budget de planification de l'AF 2007-2008, le Budget des investissements de l'AF 2007-2008, les plans opérationnels qui couvrent les années financières de 2008-2009 à 2011-2012 et un aperçu des résultats financiers courants. On a prévu d'utiliser les ressources telles qu'elles sont réparties dans les objectifs de l'Organisation énoncés dans le Plan d'entreprise.

7.1 RENDEMENT FINANCIER :

2005-2006 et 2006-2007

Au terme de la dernière année financière (AF 2005-2006), le CCN disposait d'un *Avoir non affecté* de 2,47 millions de dollars. Les éléments d'actif à court terme étaient, à ce moment-là, supérieurs aux éléments de passif correspondants dans un rapport d'un peu plus de 1,82 contre 1. Seuls mobiliers, matériel et améliorations locatives entraient dans les immobilisations de l'Organisme. Le CCN n'a ni biens meubles ni dettes. Le solde de trésorerie est maintenu au minimum tout au long de l'année financière, correspondant depuis un certain nombre d'années à l'équivalent d'un mois de fonctionnement. Au cours des dix dernières années, l'Organisme a opéré dans les limites de 0 % à 5 % de ses objectifs budgétaires.

Le CCN tire ses fonds de fonctionnement de trois sources principales : le *Crédit parlementaire*, les *Droits d'accréditation de l'Évaluation de la conformité* et les *Redevances provenant de la vente des normes*. Le crédit parlementaire est passé des 80 % des recettes brutes qu'il était pour l'AF 1989-1990 aux 50 % prévus pour l'AF 2007-2008, bon nombre des programmes de l'Organisme opérant à présent selon le principe de recouvrement des coûts.

Le tableau suivant présente un aperçu des résultats financiers réels du CCN comparés à ses prévisions pour les années financières se terminant le 31 mars 2006 et le 31 mars 2007. Il est suivi d'une explication des écarts importants existants.

Résultats financiers AF 2004-2008 (en \$)

	2003-2004 Réels	2004-2005 Réels	2005-2006 Réels	2006-2007 Prévisions	2007-2008 Budget
Recette					
Droits d'accréditation – ÉC	4 762 328	5 151 197	5 438 548	5 462 240	5 731 500
Redevances provenant de la vente des normes	709 504	537 062	561 764	562 819	560 000
Point d'information OMC/ALÉNA	251 525	260 782	260 798	260 883	261 000
Crédit parlementaire net	7 101 179	6 944 447	7 084 089	7 625 864	7 188 000
Recettes tirées du parrainage d'activités/de partenariats	655 179	338 392	331 064	631 553	338 500
Autres	366 429	478 647	462 528	413 229	406 300
	13 846 144	13 710 527	14 138 791	14 956 588	14 485 300
Dépenses					
Évaluation de la conformité	3 401 876	3 833 047	4 064 677	4 116 112	4 276 800
Normes	4 251 742	3 581 520	3 857 269	4 300 978	3 669 300
Commerce et affaires intergouvernementales	956 200	870 929	913 540	1 153 960	1 086 300
Services d'information	476 346	538 988	455 855	543 029	521 500
Point d'information OMC/ALÉNA	251 525	260 782	260 798	260 883	261 000
Gestion et administration	4 363 469	4 626 544	4 483 459	4 505 246	4 670 400
	13 701 158	13 711 810	14 035 598	14 880 208	14 485 300
Excédent net	144 986	(1 283)	103 193	76 380	–

7.1.1 Explication des écarts

AF 2005-2006 – Budget vs résultats réels

Dépenses

Les dépenses de l'exercice 2005-2006 s'élevaient au total à 14,0 millions de dollars, soit 436 000 \$ de moins que prévu au budget. Les dépenses au titre des déplacements ont été sensiblement inférieures aux prévisions, ce qui a été en partie compensé par des dépenses supérieures aux postes du personnel et des réunions. Les frais de déplacement ont été inférieurs en raison d'une activité plus faible que prévu en matière d'évaluation de la conformité et du report en 2006-2007 de trois projets de développement au Costa Rica financés par l'ACDI. Les coûts supérieurs du personnel sont attribuables à l'utilisation de personnel temporaire supplémentaire vers la fin de l'année. Des coûts supplémentaires ont été engagés au titre des réunions, en raison de l'organisation de plusieurs réunions internationales de comités techniques qui n'étaient pas prévues; ces coûts ont toutefois été compensés par les recettes tirées du parrainage.

Recettes

Les recettes totales de l'exercice 2005-2006 sont de 14,1 millions de dollars, soit 383 000 \$ de moins que prévu au budget. Les droits d'accréditation ont augmenté de 5 % par rapport à l'année précédente, mais ont été sensiblement inférieurs au budget parce que l'essor des nouveaux programmes a été plus lent que prévu. L'important manque à gagner au titre des recettes tirées des partenariats découle des retards signalés ci-dessus dans le lancement de projets de développement au Costa Rica financés par l'ACDI. Les recettes supérieures du poste Autres ont trait à des dons reçus pour assumer les frais liés à l'organisation de réunions internationales de comités techniques.

Dépenses en capital

Le remplacement des ordinateurs de bureau et des serveurs prévu selon la planification du cycle de vie a été reporté à la mi-2006 afin d'assurer la présence de nouvel équipement pour l'organisation de l'Assemblée générale de l'ISO et en particulier pour le cybercafé et pour les services de bureau sur place.

(en milliers de dollars)

	État des résultats 2005-2006		État des résultats 2006-2007	
Dépenses	Budget	Réels	Budget	Prévisions
Personnel	7 018	7 130	7 495	7 441
Communications	201	173	189	170
Déplacements	2 151	1 623	2 124	1 929
Aide aux délégués et secrétariats	335	351	335	425
Information et documentation	81	51	72	55
Relations publiques	113	78	113	109
Services professionnels et spéciaux	1 496	1 410	1 378	1 514
Locaux	695	675	698	682
Location de matériel	58	63	52	59
Impression et reproduction	53	24	45	67
Fournitures de bureau	150	131	135	116
Réunions	173	309	173	209
Accueil de réunions internationales	110	143	374	366
Cotisations versées à des organismes	1 121	1 089	967	967
Traduction des Normes nationales	150	150	150	150
Formation et perfectionnement	93	72	94	103
Autres	223	262	254	256
Amortissement	302	302	270	262
	14 522	14 036	14 918	14 880
Recettes				
Vente des normes	500	562	530	563
Programmes d'accréditation – ÉC	5 806	5 439	5 881	5 462
Programmes d'accréditation – OEN	101	69	58	64
Point d'information de l'OMC/ALÉNA	261	261	261	261
Hébergement de sites Web	163	155	163	166
Recettes tirées du parrainage d'activités	532	331	250	632
Autres	143	238	126	182
	7 506	7 055	7 269	7 330
Coût net de l'exploitation	(7 016)	(6 981)	(7 649)	(7 550)
Montant net des fonds publics reportés/comptabilisés	92	155	120	97
Crédit parlementaire – Industrie Canada	6 924	6 929	7 529	7 529
Excédent net	0	103	0	76
Budget des investissements	200	121	150	166

7.1.2 Explication des écarts

AF 2006-2007 – Budget vs prévisions

Dépenses

Les dépenses prévues s'élèvent à 14,88 millions de dollars, soit légèrement moins que les 14,92 millions de dollars prévus au budget. Le seul poste où les dépenses sont sensiblement inférieures aux prévisions est celui des déplacements. L'écart a encore une fois trait à l'activité nettement inférieure aux prévisions en matière d'évaluation de la conformité. Les budgets sont fondés sur des hypothèses quant à la croissance des recettes qui ne se sont pas matérialisées. Cette économie et d'autres économies mineures sont compensées par des investissements majorés au titre de l'aide aux délégués et secrétariats visant

à assurer une représentation supplémentaire à des réunions internationales d'élaboration de normes. En outre, les frais des services professionnels dépasseront dans l'ensemble les montants prévus, en raison de coûts (qui n'ont pas été prévus au budget faute de certitude) relatifs aux projets de développement au Costa Rica, qui sont financés par l'ACDI.

Recettes

Les recettes prévues s'élèvent à 14,96 millions de dollars, soit 38 000 \$ de plus que prévu au budget. Les recettes totales au titre de l'évaluation de la conformité seront sensiblement inférieures au budget parce que la croissance du programme a été inférieure aux attentes. Les recettes tirées du parrainage, en revanche, dépasseront sensiblement le budget parce que trois projets financés par l'ACDI au Costa Rica sont bien avancés dans l'exercice en cours. Les autres recettes dépasseront aussi le budget puisque des contributions ont été reçues pour l'organisation de réunions internationales de comités techniques au Canada.

Dépenses en capital

Aucun écart important n'est prévu, bien que des investissements légèrement plus élevés seront consentis pour remplacer le système d'alimentation sans coupure et un serveur d'appoint assurant une redondance pour le système financier.

7.1.3 Rendement obtenu par rapport au Plan – Points saillants

Essentiel des aspects financiers, sachant que l'exercice se termine le 31 mars (en milliers de dollars)

	2005-2006		2006-2007		2007-2008
	Budget	Réel	Budget	Prévisions	Budget
Redevances provenant de la vente des normes	500	562	530	563	560
Recettes provenant de l'Évaluation de la conformité	6 130	5 616	6 042	5 721	6 012
Dépenses de l'Évaluation de la conformité	4 244	4 065	4 409	4 116	4 277
Total des frais de fonctionnement	10 017	9 552	10 369	10 375	9 815
Dépenses générales et administratives	4 505	4 483	4 549	4 505	4 670
Excédent	–	103	–	76	–
Dépenses en capital	200	121	150	166	150

Aperçu des ressources et de leur répartition, sachant que l'exercice se termine le 31 mars

	2005-2006		2006-2007		2007-2008
	Budget	Réel	Budget	Prévisions	Budget
% des recettes provenant du crédit parlementaire	48 %	50 %	51 %	51 %	50 %
% de recouvrement des coûts – Évaluation de la conformité	98 %	94 %	96 %	95 %	96 %
Années-personnes (AP)	91,50	94,00	92,00	96,00	91,50
Frais généraux et administratifs par AP (en dollars)	75 395	73 199	76 775	71 229	79 159

7.2 PLAN FINANCIER 2007-2008

Le budget proposé pour l'exercice 2007-2008 est équilibré : les recettes comme les dépenses sont fixées à 14,5 millions de dollars, soit 0,4 million de dollars de moins que le budget de l'exercice actuel. La diminution découle de l'élimination des dépenses liées à l'accueil de l'Assemblée générale de l'ISO au cours de l'AF 2006-2007.

Les hypothèses suivantes ont été adoptées pour l'élaboration du budget d'exploitation 2007-2008 :

- a) Les cotisations versées à l'ISO et à la CEI sont payées en francs suisses. Le plan prévoit un taux de change moyen de 0,92 \$CAN, ce qui est logique compte tenu du taux historique variant entre 0,88 \$ et 1,13 \$ et des tendances actuelles du marché monétaire.
- b) Une provision a été prévue pour l'octroi de primes au rendement et autre rémunération conditionnelle ainsi que d'une augmentation de l'échelle salariale de 2,5 % pour compenser l'inflation. Le CCN se propose également de réduire ses ETP de 0,5 année-personne.
- c) Par rapport au budget précédent, on prévoit que les recettes découlant des activités d'évaluation de la conformité baisseront, à la lumière des tendances actuelles.
- d) Les projets financés par l'ACDI qui sont présentement en cours au Costa Rica se poursuivront au cours des trois premiers trimestres de l'AF 2007-2008

Bilan (en milliers de dollars) 2007-2008

Actifs

Encaisse et dépôts à court terme	1 875
Débiteurs	
Ministères et organismes du gouvernement fédéral	1 290
Autres	1 392
Frais payés d'avance	980
Immobilisations (nettes)	671
Total de l'actif	6 208

Passif

Créditeurs et charges à payer	954
Dépôts de clients et autres dépôts	65
Droits d'accréditation reportés	1 995
Indemnité du locataire reportée	200
Fonds publics reportés	471
	3 685
Avoir du Canada non affecté	2 523
Total du passif et de l'avoir	6 208

État des résultats (en milliers de dollars) 2007-2008

Dépenses

Personnel	7 774
Communications	180
Déplacements	1 913
Aide aux délégués et secrétariats	335
Information et documentation	59
Relations publiques	76
Services professionnels et spéciaux	1 304
Location des locaux	701
Location de matériel	60
Impression	39
Fournitures de bureau	124
Réunions	198
Cotisations	957
Traduction des Normes nationales	150
Formation et perfectionnement	98
Accueil de réunions internationales	–
Autres	282
Amortissement	235
	14 485

Recettes

Vente de normes	560
Programmes d'accréditation – Évaluation de la conformité	5 732
Point d'information de l'OMC/ALÉNA	261
Parrainage/Partenariat	338
Programmes d'accréditation – Organismes d'élaboration de normes	65
Hébergement de sites Web	185
Autres	156
	7 297
Résultats d'exploitation nets	(7 188)
Crédit parlementaire – Industrie Canada	7 129
Fonds publics reportés/comptabilisés nets	59
Excédent net	–
Budget des investissements	150

État des flux trésorerie (en milliers de dollars) 2007-2008

Activités d'exploitation	
Bénéfice net	0
Régularisation pour des éléments hors trésorerie :	
Amortissement des immobilisations	235
Amortissement des recettes reportées liées aux indemnités du locataire	(26)
Amortissement du financement public reporté	(209)
Variations du passif et de l'actif à court terme autres que l'encaisse	(82)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(82)
Activités d'investissement	
Achat d'immobilisations	(150)
Activités de financement	
Financement pour l'achat d'immobilisations :	
Crédit parlementaire	150
Diminution de l'encaisse au cours de l'exercice	(82)
Encaisse au début de l'exercice	1 957
Encaisse à la fin de l'exercice	1 875

7.2.1 Explication des écarts

Budget de l'AF 2007-2008 vs prévisions de l'AF 2006-2007

Dépenses

Les dépenses prévues en 2007-2008 sont de 14,5 millions de dollars, soit environ 395 000 \$ de moins que prévu en 2006-2007. Cette réduction est surtout attribuable à l'élimination des dépenses relatives à l'accueil de l'Assemblée générale de l'ISO en 2006. Sont aussi réduits l'aide aux délégués et secrétariats, alors que le budget revient à son niveau normal, et les services professionnels puisque les projets ACDI/Costa Rica prennent fin en 2007-2008. Ces réductions sont compensées par des coûts majorés au titre du personnel en raison d'ajustements à la hausse des échelles salariales ainsi que d'augmentations des primes au rendement et de coûts supérieurs en avantages sociaux.

Recettes

Les recettes prévues au titre des programmes d'accréditation et d'évaluation de la conformité sont légèrement plus élevées, de 269 000 \$, par rapport aux prévisions de l'exercice actuel, en raison de nouveaux programmes et d'ajustements des droits relatifs à la certification et au PALCAN. Les recettes tirées des partenariats et du parrainage diminueront en raison d'une baisse de l'activité des projets ACDI/Costa Rica et de l'élimination des recettes tirées du parrainage associé à l'Assemblée générale de l'ISO. Le montant des crédits parlementaires baisse, passant de 7,5 millions de dollars à 7,1 millions de dollars, étant donné l'élimination de l'affectation reçue en 2006-2007 pour financer l'Assemblée générale de l'ISO.

Dépenses en capital

C'est encore par le biais des dépenses en capital que le CCN soutiendra son infrastructure technologique au cours de l'AF 2007-2008.

État des résultats (en milliers de dollars)

	2007-2008 Budget	2006-2007 Prévisions
Dépenses		
Personnel	7 774	7 441
Communications	180	170
Déplacements	1 913	1 928
Aide aux délégués et secrétariats	335	425
Information et documentation	59	55
Relations publiques	76	109
Services professionnels et spéciaux	1 304	1 513
Location des locaux	701	682
Location de matériel	60	59
Impression et reproduction	39	67
Fournitures de bureau	124	116
Réunions	198	209
Accueil de réunions internationales	0	366
Cotisations	957	968
Traduction des Normes nationales	150	150
Formation et perfectionnement	98	103
Autres	282	257
Amortissement	235	262
	14 485	14 880
Recettes		
Vente de normes	560	563
Programmes d'accréditation – Évaluation de la conformité	5 732	5 463
Programmes d'accréditation – Organismes d'élaboration de normes	65	64
Point d'information de l'OMC/ALENA	261	261
Hébergement de sites Web	185	167
Parrainage/Partenariat	338	632
Autres	156	180
	7 297	7 330
Résultats d'exploitation nets	(7 188)	(7 550)
Fonds publics reportés/comptabilisés nets	59	97
Crédit parlementaire – Industrie Canada	7 129	7 529
Excédent net	–	76
Budget des investissements	150	166

7.2.2 Budget des investissements 2007-2008 et Plan 2008-2012

Voici les Budgets des investissements de chacune des années considérées dans ce document. (en \$)

2005-2006	200 000
2006-2007	150 000
2007-2008	150 000
2008-2009	150 000
2009-2010	255 000
2010-2011	150 000
2011-2012	150 000

Analyse des écarts

Dépenses réelles de 2005-2006 vs budget des investissements de 2005-2006

121 000 \$ vs 200 000 \$

Le remplacement des ordinateurs de bureau et des serveurs prévu selon la planification du cycle de vie a été reporté à la mi-2006 afin d'assurer la présence de nouvel équipement pour l'organisation de l'Assemblée générale de l'ISO et en particulier pour le cybercafé et pour les services de bureau sur place.

Prévisions de 2006-2007 vs budget des investissements de 2006-2007

166 000 \$ vs 150 000 \$

Aucun écart important n'est prévu, mais des investissements légèrement plus élevés seront consentis pour remplacer le système d'alimentation sans coupure et un serveur d'appoint assurant une redondance pour le système financier.

Prévisions de 2006-2007 vs budget des investissements de 2007-2008

166 000 \$ vs 150 000 \$

Le budget tient compte de mises à niveau constantes de la technologie ainsi que de travaux mineurs d'améliorations locatives qui sont prévus. Le budget demeure inchangé.

7.2.3 Plan de fonctionnement pour la période 2007-2008 à 2011-2012

Le tableau suivant présente le plan de fonctionnement conçu en fonction du budget prévu pour l'AF 2007-2008.

Bilan (en milliers de dollars)

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Actif							
Encaisse	1 969	1 957	1 875	1 800	1 709	1 648	1 605
Débiteurs :							
Ministères et organismes gov.	1 263	1 283	1 290	1 301	1 322	1 325	1 341
Autres	1 357	1 380	1 392	1 418	1 457	1 496	1 514
Frais payés d'avance	836	930	980	1 025	1 045	1 060	1 075
Immobilisations (nettes)	852	756	671	603	636	582	533
Total de l'actif	6 277	6 306	6 208	6 147	6 169	6 111	6 068
Passif							
Créiteurs et charges à payer	1 003	976	954	953	933	921	916
Contributions reçues	69	65	65	65	65	65	65
Droits annuels reportés	1 906	1 986	1 995	2 003	2 012	2 020	2 031
Indemnité du locataire reporté	252	226	200	174	243	196	149
Fonds publics reportés	600	530	471	429	393	386	384
	3 830	3 783	3 685	3 624	3 646	3 588	3 545
Avoir du Canada non affecté	2 447	2 523	2 523	2 523	2 523	2 523	2 523
Total du passif et de l'actif	6 277	6 306	6 208	6 147	6 169	6 111	6 068

État des résultats (en milliers de dollars)

	Réel 2005- 2006	Prévisions 2006- 2007	Budget 2007- 2008	Plan 2008- 2009	Plan 2009- 2010	Plan 2010- 2011	Plan 2011- 2012
Dépenses							
Personnel	7 130	7 441	7 774	8 007	8 157	8 251	8 251
Communications	173	170	180	185	181	186	181
Déplacements	1 623	1 928	1 913	1 851	1 880	1 982	1 993
Aide aux délégués et secrétariats	352	425	335	335	335	335	335
Information et documentation	51	55	59	59	59	59	59
Relations publiques	78	109	76	107	107	88	95
Services professionnels	1 410	1 513	1 304	1 325	1 379	1 430	1 475
Location des locaux	675	682	701	701	719	719	719
Location de matériel	63	59	60	60	60	60	60
Impression	24	67	39	44	39	44	39
Fournitures de bureau	131	116	124	131	135	142	145
Réunions	309	209	198	251	198	251	198
Cotisations	1 089	968	957	957	957	957	957
Traduction des Normes nationales	150	150	150	150	150	150	150
Formation et perfectionnement	72	103	98	99	100	101	101
Accueil de réunions internationales	143	366	–	–	–	–	–
Autres	261	257	282	289	301	312	322
Amortissement	302	262	235	218	222	204	199
	14 036	14 880	14 485	14 769	14 979	15 271	15 279
Recettes							
Vente de normes	562	563	560	570	580	590	600
Programmes d'accréditation	5 508	5 527	5 797	6 214	6 503	6 687	6 784
Point d'information de l'OMC/ALÉNA	261	261	261	261	261	261	261
Recettes tirées du parrainage d'activités/de partenariats	331	632	338	205	105	215	115
Autres	393	347	341	348	365	382	388
	7 055	7 330	7 297	7 598	7 814	8 135	8 148
Résultats d'exploitation nets	(6 981)	(7 550)	(7 188)	(7 171)	(7 165)	(7 136)	(7 131)
Crédit parlementaire – Industrie Canada	6 929	7 529	7 129	7 129	7 129	7 129	7 129
Fonds publics reportés/ comptabilisés nets	155	97	59	42	36	7	2
Excédent net	103	76	–	–	–	–	–
Budget des investissements	121	166	150	150	255	150	150

État des flux de trésorerie (en milliers de dollars)

	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012
Activités d'exploitation							
Bénéfice net (perte nette)	103	76	-	-	-	-	-
Régularisation pour des éléments hors trésorerie :							
Amortissement des immobilisations	302	262	235	218	222	204	199
Amortissement des recettes reportées liées aux améliorations locatives	(26)	(26)	(26)	(26)	(36)	(47)	(47)
Amortissement du financement public reporté	(276)	(236)	(209)	(192)	(186)	(157)	(152)
	103	76	-	-	-	-	-
Variations du passif et de l'actif à court terme autres que l'encaisse	(237)	(88)	(82)	(75)	(91)	(61)	(43)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(134)	(12)	(82)	(75)	(91)	(61)	(43)
Activités d'investissement							
Achat d'immobilisations	(121)	(166)	(150)	(150)	(255)	(150)	(150)
Activités de financement							
Financement pour l'achat d'immobilisations :							
Crédit parlementaire	121	166	150	150	150	150	150
Indemnité du locataire	-	-	-	-	105	-	-
Diminution de l'encaisse	(134)	(12)	(82)	(75)	(91)	(61)	(43)
Encaisse au début de l'exercice	2 103	1 969	1 957	1 875	1 800	1 709	1 648
Encaisse à la fin de l'exercice	1 969	1 957	1 875	1 800	1 709	1 648	1 605

ANNEXE A

Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont présentées ci-dessous.

a) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et l'amortissement est calculé selon une méthode linéaire fondée sur la durée de vie utile estimative des biens.

Mobilier	5 ans
Matériel	4 ans
Améliorations locatives	durée du bail

b) Produits

Les produits relatifs aux cotisations d'accréditation et aux redevances provenant de la vente de normes sont enregistrés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés, selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les fonds reçus ou à recevoir pour ce qui est des droits d'inscription et de la portion annuelle des droits d'accréditation sont inscrits comme étant des droits d'accréditation reportés et sont constatés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés.

Le recouvrement des charges engagées en vertu de l'entente relative au fonctionnement du Point d'information de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain (OMC/ALÉNA) est comptabilisé à titre de produit au moment où les charges connexes sont engagées.

Les fonds reçus pour l'accueil de conférences ou de réunions internationales sont comptabilisés à titre de produits au moment où sont engagées les charges qui y sont associées.

c) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde des crédits au Conseil. La portion du crédit parlementaire affectée à l'achat d'immobilisations amortissables est enregistrée à titre de financement public reporté et est amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes. La portion du crédit à l'égard de l'exploitation est inscrite à l'état des résultats de l'exercice pour lequel il est approuvé.

d) Avantages sociaux futurs

Tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. De son côté, le Conseil canadien des normes verse des cotisations correspondant au coût entier à titre d'employeur. Ce montant, actuellement un multiple de celui versé par l'employé, est susceptible de changer avec le temps et en fonction des résultats du régime. Les cotisations du Conseil représentent l'ensemble de ses obligations en matière de régime de retraite et sont portées aux comptes de l'exercice. Le CCN n'est pas tenu de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.